



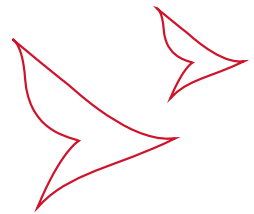
DEPARTEMENT du GARD

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

Hôtel de Ville – 376, avenue des Mimosas – 30 340 SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Élaboration



Pièce 4.6 – Plan communal de sauvegarde (PCS)

Prescription par D.C.M. du 10/12/2015
Arrêt du projet par D.C.M. du 4/07/2019
Approbation par D.C.M. du 20/02/2020

LIVRET 01

OPÉRATIONNEL

DIAGNOSTIC DES RISQUES



TABLE DES MATIÈRES

<i>Informations générales sur la commune</i>	3
<i>Les particularités des risques menaçants la commune</i>	4
<i>Description des différents types d'inondations</i>	5
<i>Description des différents types d'inondations</i>	6
<i>Cartographie du risque inondation</i>	7
<i>Cartographie du risque inondation</i>	8
<i>Description du risque feu de forêt</i>	9
<i>Cartographie du risque feu de forêt</i>	10
<i>Description du risque TMD</i>	11
<i>Cartographie du risque TMD</i>	12
<i>Description du risque sismique</i>	13
<i>Cartographie du risque sismique</i>	14
<i>PPMS des écoles</i>	15

DIAGNOSTIC DES RISQUES

Informations générales sur la commune

NOM DE LA COMMUNE	Saint-Julien-les-Rosiers
INTERCOMMUNALITÉ	Saint-Julien-les-Rosiers
N° INSEE	30274
CODE POSTAL	30340
MAIRE	Serge BORD
NOMRE D'HABITANTS	3085
RESEAU ROUTIER	D904 D906 D316
ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC	Complexe sportif municipal

DIAGNOSTIC DES RISQUES

Les particularités des risques menaçants la commune



Les cours d'eau présents sur la commune sont les ruisseaux de la Grave Longue, des Beaumes et le ruisseau Rouge. Ce sont des affluents du Gardon d'Alès concerné par des crues à cinétique rapide et par du ruissellement urbain.



La commune de Saint-Julien-les-Rosiers est soumise à un climat méditerranéen assez marqué avec des été chauds et secs, des hivers doux et un régime pluviométrique intense caractérisé par des épisodes cévenols.



La commune de Saint-Julien-les-Rosiers est exposée au mouvement de terrain, sous la forme d'effondrements.



La commune est soumise au risque feu de forêt de par la présence de massifs forestiers au nord de la commune.



Le risque sismique sur la commune de Saint-Julien-les-Rosiers est faible, car elle se situe dans une zone de sismicité de 2/5.



La commune de Saint-Julien-les-Rosiers est exposée au risque industriel qui est causé notamment par l'usine chimique de Salindres.



La commune de Saint-Julien-les-Rosiers est exposée au TMD induit par le réseau routier et plus particulièrement la D904 qui est l'axe principal de circulation de la commune.

Particularités de l'organisation spatiale des habitants et des habitations de la commune :

Les 3085 habitants sont plutôt concentrés sur la partie sud de la commune regroupés autour des principaux axes routiers qui desservent une bonne partie de Saint-Julien-les-Rosiers.

QU'EST-CE QU'UNE INONDATION ?

Une inondation est un phénomène **hydro-climatique**. On parle de montée des eaux pouvant être **rapide ou lente** avec des hauteurs d'eau **variables**. L'inondation est provoquée principalement par de **fortes pluies** sur le bassin versant qui alimentent les cours d'eau de la commune.

Le risque quant à lui est la conséquence de **deux composantes** : l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement et l'homme qui s'installe dans l'espace alluvial pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

En temps normal, la rivière s'écoule dans son **lit mineur**.



Pour les petites crues, l'inondation s'étend dans le lit moyen et submerge les terres bordant la rivière. Lors des grandes crues, la rivière occupe la totalité de son **lit majeur**.



Une crue est une **augmentation de la quantité d'eau** (le débit) qui s'écoule dans la rivière.

Le débit d'un cours d'eau en un point donné est la **quantité d'eau** (en m³) passant en ce point par seconde ; il s'exprime en **m³/s** (<http://www.georisques.gouv.fr/articles/le-risque-inondation>).

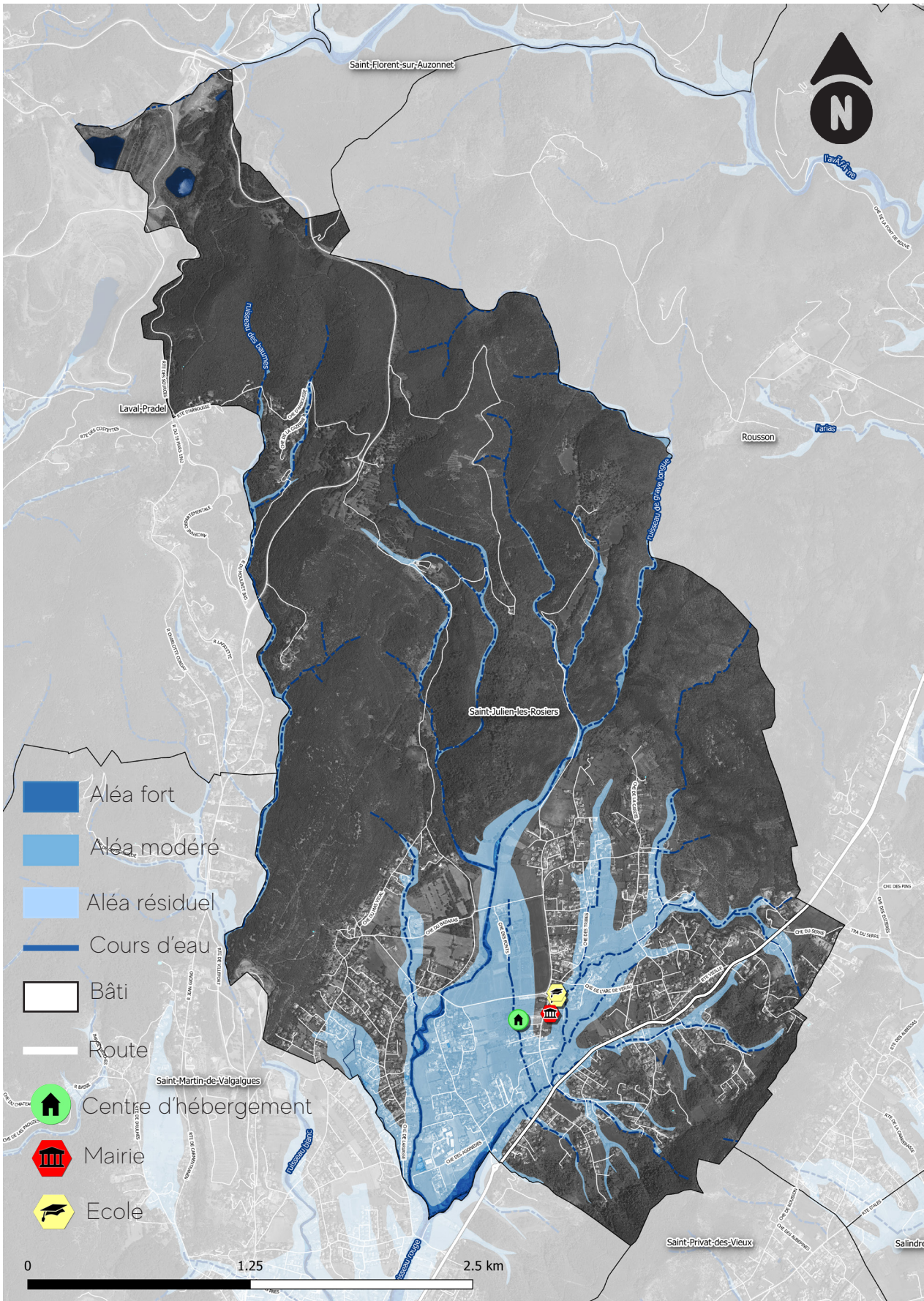


Le Gard est l'un des départements les plus exposés au risque inondation en France (inondations de plaine, remontée de nappe et crues éclairs). Saint-Julien-les-Rosiers est soumis au risque inondation par crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau. Cela s'explique par sa position au niveau du massif des Cévennes avec des versants plutôt marqué et une topographie propice à ce type d'inondations.

La commune fait partie du bassin versant des Gardons. Elle est traversée par plusieurs affluents du Gardon d'Alès qui est un cours d'eau long de 60 km. Ces nombreux petits cours d'eau sont des ruisseaux, ce qui donne à Saint-Julien-les-Rosiers un réseau hydrographique assez étendu avec le ruisseau de la Grave Longue, le ruisseau des Beaumes et le ruisseau Rouge. Ces nombreux affluents font qu'une partie non négligeable de la commune est en zone inondable. Les dernières inondations datent de 2008, 2014 et 2015, mais aussi 2002 qui est recensé comme étant l'aléa de référence.

DIAGNOSTIC DES RISQUES

Cartographie du risque inondation



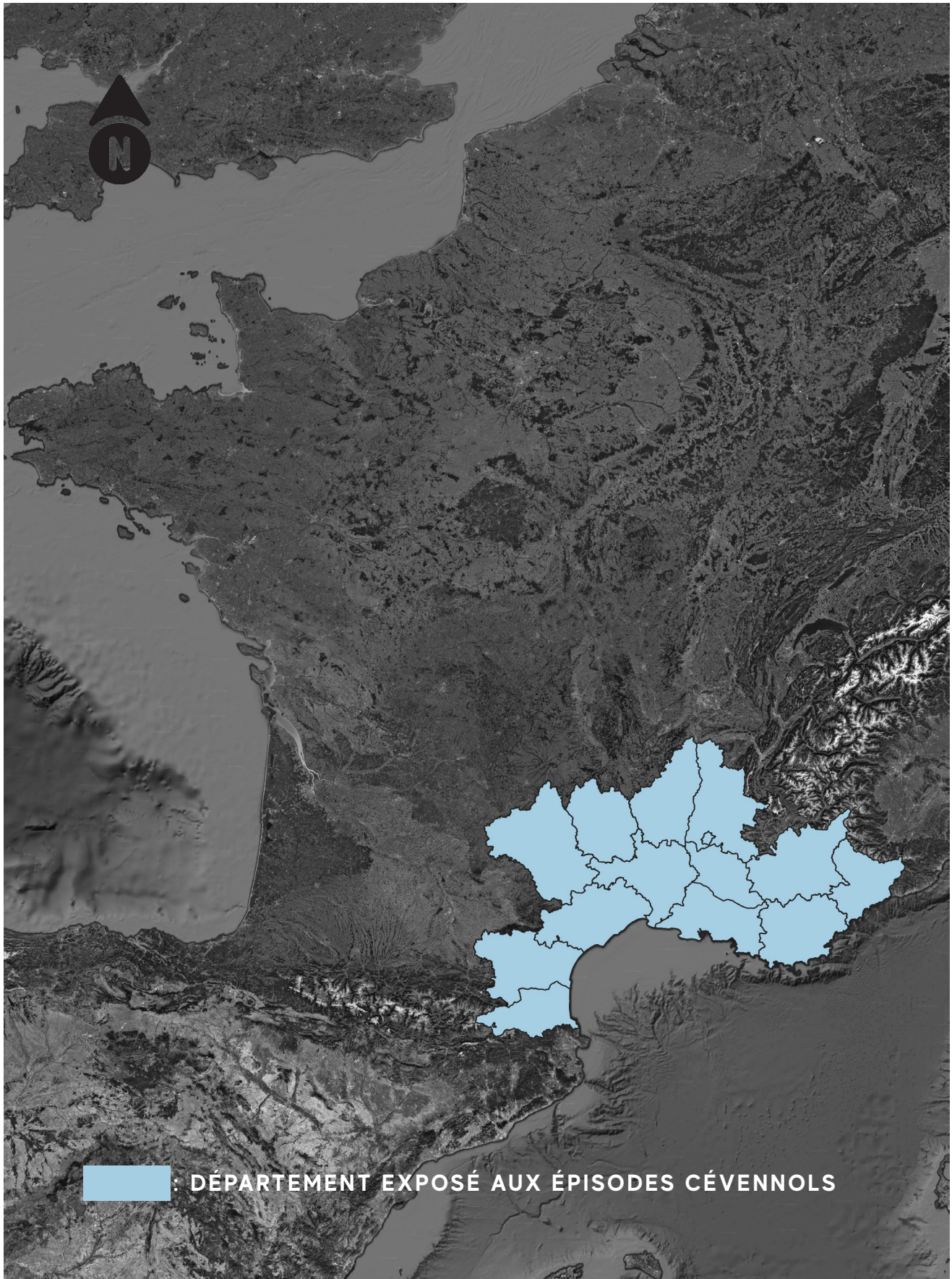
QU'EST-CE QU'UN RISQUE MÉTÉOROLOGIQUE ?

Le risque météorologique est induit par une variation extrême des températures qui peut déclencher certains événements, ils sont tous couverts par la vigilance météorologique de Météo-France : vents violents (tempête), fortes précipitations, neige et verglas, grand froid, canicule, orages, submersion marine.

Le Gard dispose d'un climat méditerranéen marqué avec des hivers doux, des étés chauds et secs, et un régime pluviométrique intense. Ces spécificités prédisposent le département aux épisodes cévennols qui surviennent surtout en automne. On le définit comme étant des cellules orageuses venant de la Méditerranée qui stagnent au niveau des Cévennes. Ce phénomène induit de très fortes précipitations qui peuvent provoquer des crues torrentielles et des débordements importants de cours d'eau.

DIAGNOSTIC DES RISQUES

Cartographie du risque météorologique



QU'EST-CE QU'UN MOUVEMENT DE TERRAIN ?

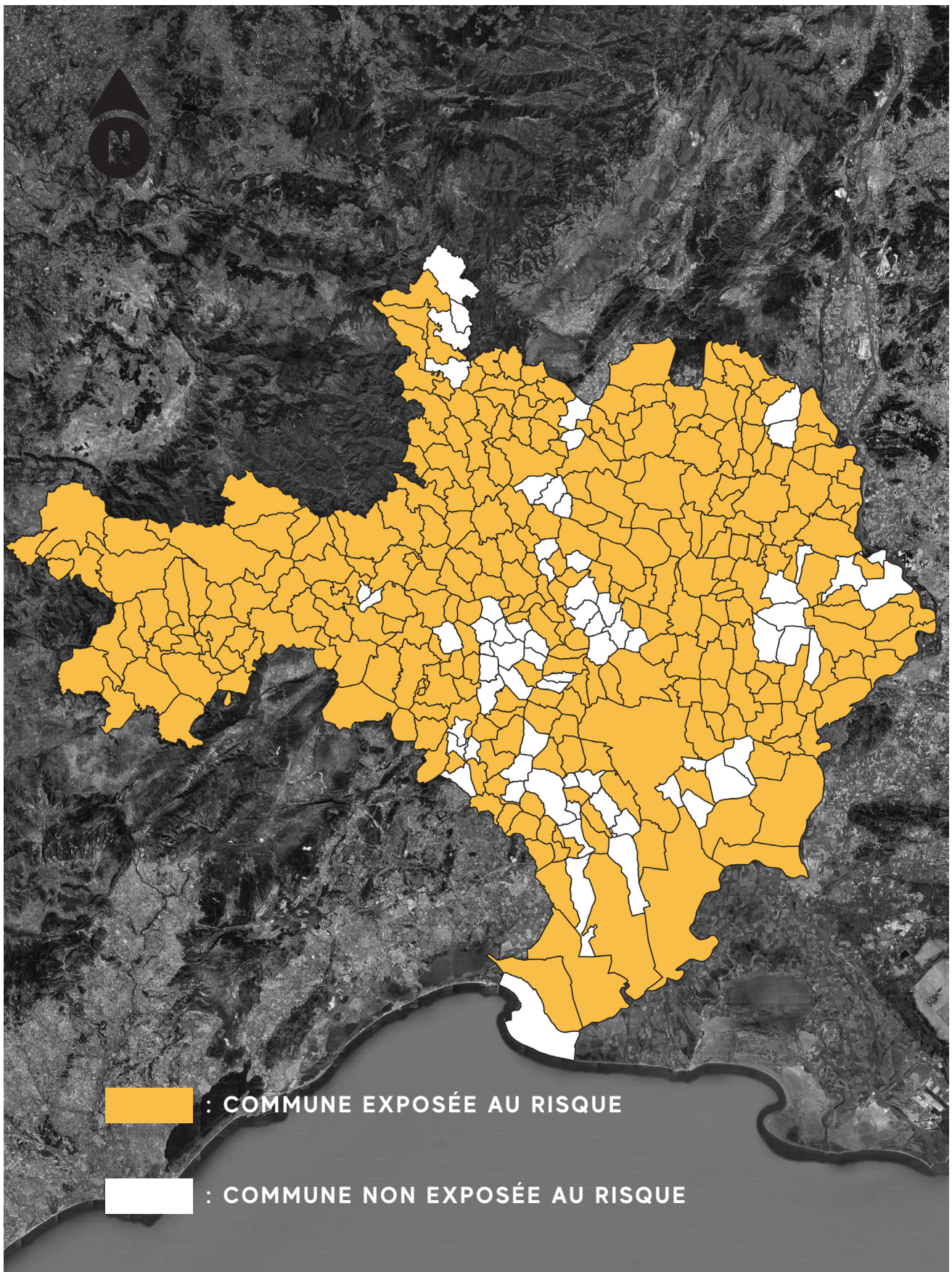
Un mouvement de terrain est un déplacement d'une partie du sol ou du sous-sol. Le sol peut être déstabilisé pour des raisons naturelles (fonte des neiges, fortes précipitations) ou occasionné par l'Homme (déboisement, exploitation de matériaux ou de nappes souterraines...). Ce phénomène peut prendre la forme d'un affaissement ou d'un effondrement, de chutes de pierres, d'éboulements, ou d'un glissement de terrain.

Une bonne partie du département du Gard est confronté à cet aléa, surtout sous la forme de retrait-gonflement des argiles : les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (période humide) et des tassements (périodes sèches) et peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles.

Saint-Julien-les-Rosiers est soumis au risque mouvement de terrain, mais qui se manifeste ici par des effondrements ou par retrait-gonflement des argiles. On en recense plusieurs dans la commune, les derniers datent de 2013, 2017 et 2018.

DIAGNOSTIC DES RISQUES

Cartographie du risque mouvement de terrain



QU'EST-CE QU'UN FEU DE FORÊT ?

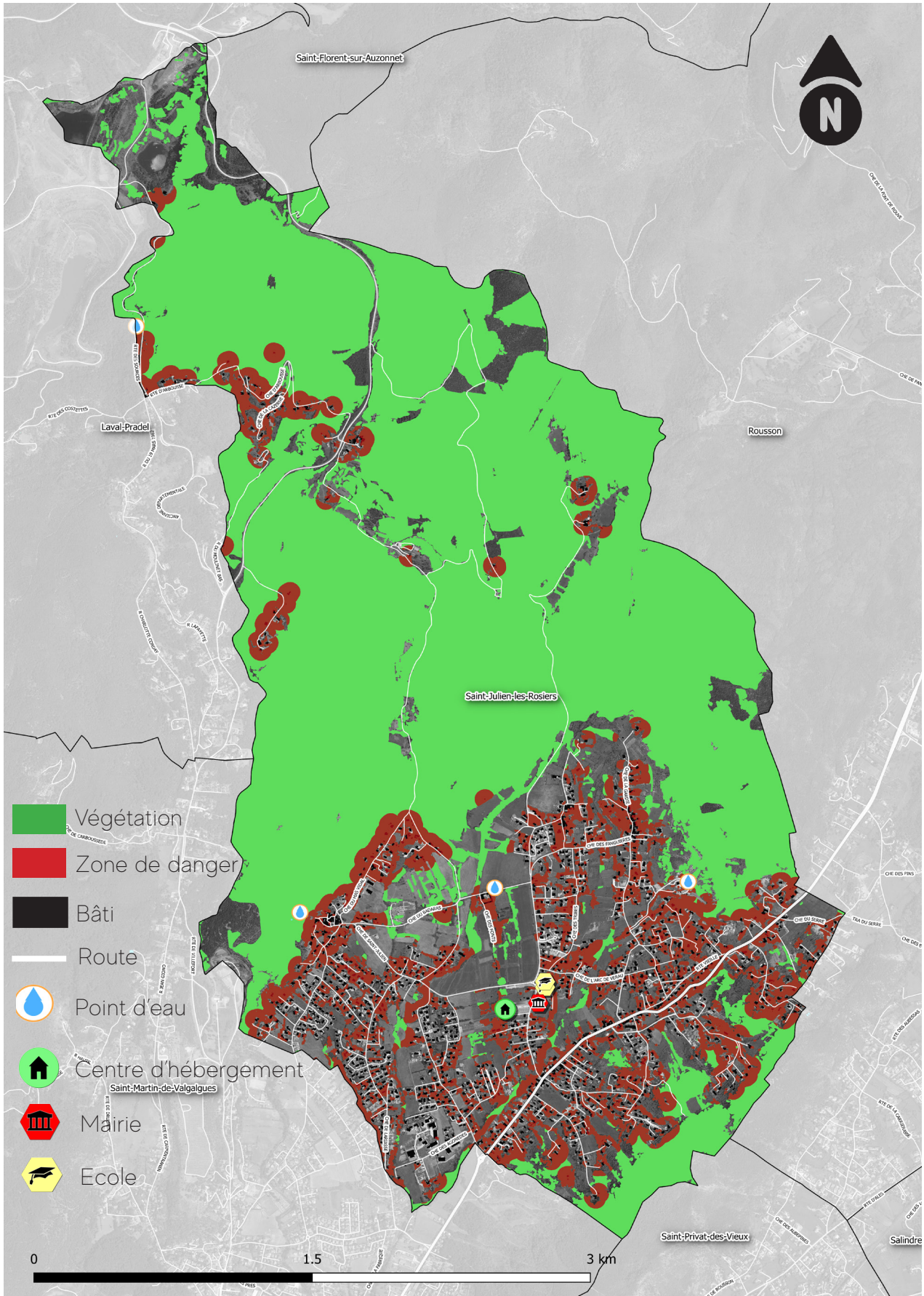
Un incendie dit «feu de forêt» est un risque naturel induit par des conditions météorologiques sèches, l'état de la végétation et le relief. Les zones boisées du Sud de la France sont particulièrement exposées à ce risque. Principalement du à la présence d'essences particulièrement combustibles et à un climat favorisant la sécheresse durant les hautes saisons. Un feu de forêt est un incendie qui se propage sur une étendue boisée. Il peut être d'origine naturelle (dû à la foudre ou à une éruption volcanique) ou humaine.

Saint-Julien-les-Rosiers, comme de nombreuses commune du Gard, est soumise au risque incendie. Il est important de prendre en compte les petits gestes du quotidien dans les actions de prévention pouvant réduire de 60% les incendies sur ma commune. Il est essentiel de rester vigilant et d'alerter en cas de risque potentiel. Dans le cadre des plans de prévention contre les incendies, les services locaux mettent en oeuvre des dispositifs afin d'éviter la mise en danger des enjeux sur les zones sensibles. Une bande de 200 mètres est alors déboisée autour de ces derniers.

Ici, le risque feu de forêt se manifeste surtout sur le nord de la commune avec le massif forestier qui descend directement des Cévennes.

DIAGNOSTIC DES RISQUES

Cartographie du risque feu de forêt



QU'EST-CE QU'UN RISQUE INDUSTRIEL ?

Le risque industriel est un événement qui se produit sur un site industriel et qui peut avoir des conséquences graves sur les populations et l'environnement. Il y a deux familles d'usines qui peuvent générer ce risque : les usines chimiques (produits chimiques, agroalimentaire, produits pharmaceutiques...) et les usines pétrochimiques (produits dérivés du pétrole : essence, goudron...). Il faut savoir que c'est un risque qui est en constante augmentation, accentué par le rapprochement des enjeux à proximité de ces usines.

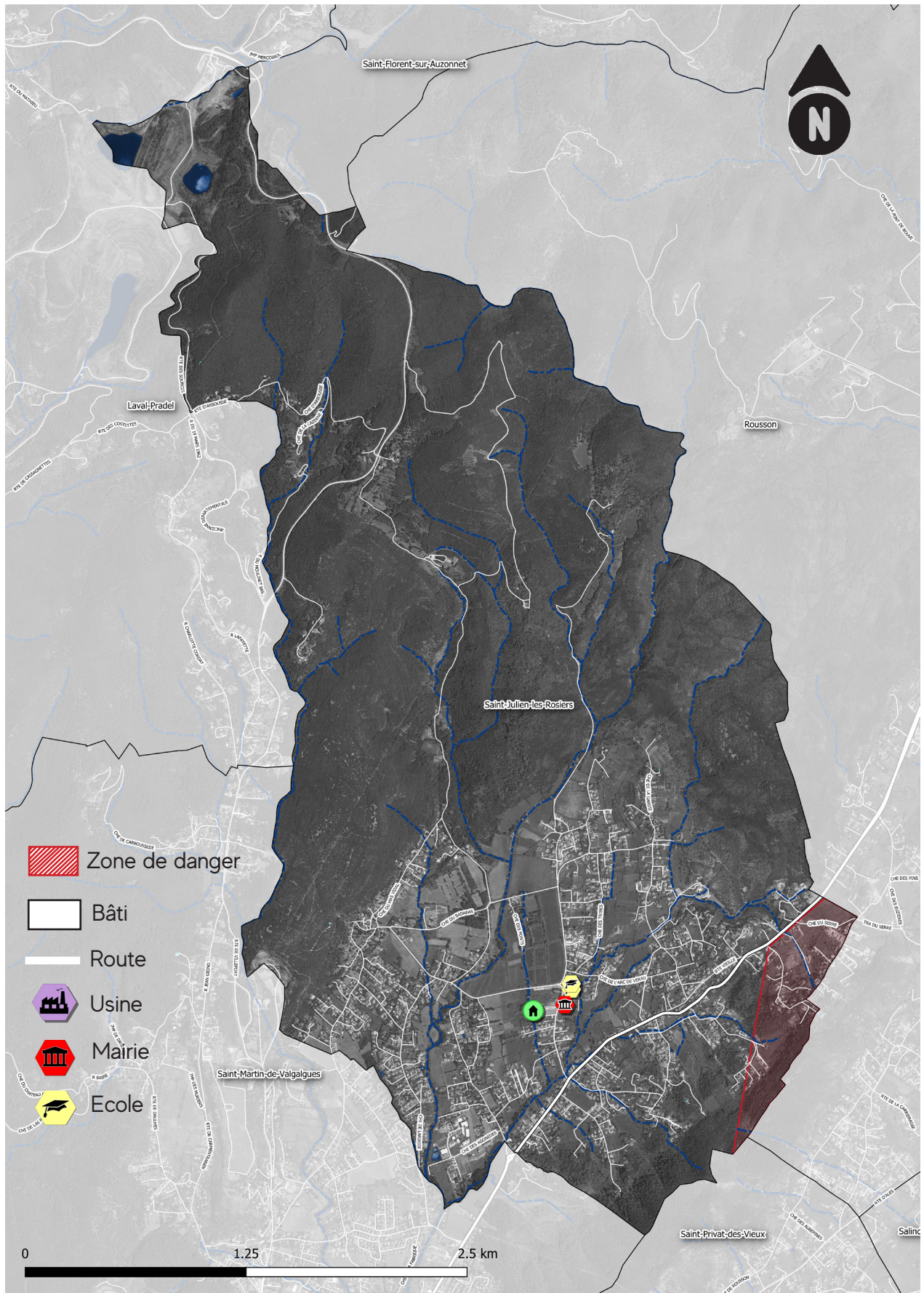
Ce type de risque se manifeste de plusieurs façons : il y a les effets thermiques, liés à la combustion d'un produit inflammable ou à une explosion. Les effets mécaniques liés à une surpression qui est le résultat d'une onde de choc provoquée par une explosion. Et les effets toxiques, donc la dispersion dans l'air ou l'eau d'une substance chimique ou toxique.

Le département du Gard compte 14 établissements à risques soumis à la directive Seveso et une vingtaine de communes sont exposées. Suite à la catastrophe d'AZF, plusieurs outils ont été mis en place comme le PPRT (plan de prévention des risques technologiques). Plusieurs communes du Gard en disposent.

Saint-Julien-les-Rosiers est exposée au risque industriel à cause de sa proximité avec l'usine chimique de Salindres qui se situe dans la commune voisine. Une partie de la commune est donc incluse dans le rayon d'application du plan particulier d'intervention (PPI).

DIAGNOSTIC DES RISQUES

Cartographie du risque industriel



QU'EST-CE QU'UN RISQUE T.M.D. ?

Le risque de transport de matières dangereuses (T.M.D.) survient lors d'un accident se produisant par voie routière, ferrée, de navigation intérieure, maritime ou aérienne. On peut observer trois types d'effets : l'explosion, l'incendie et le dégagement de nuage toxique.

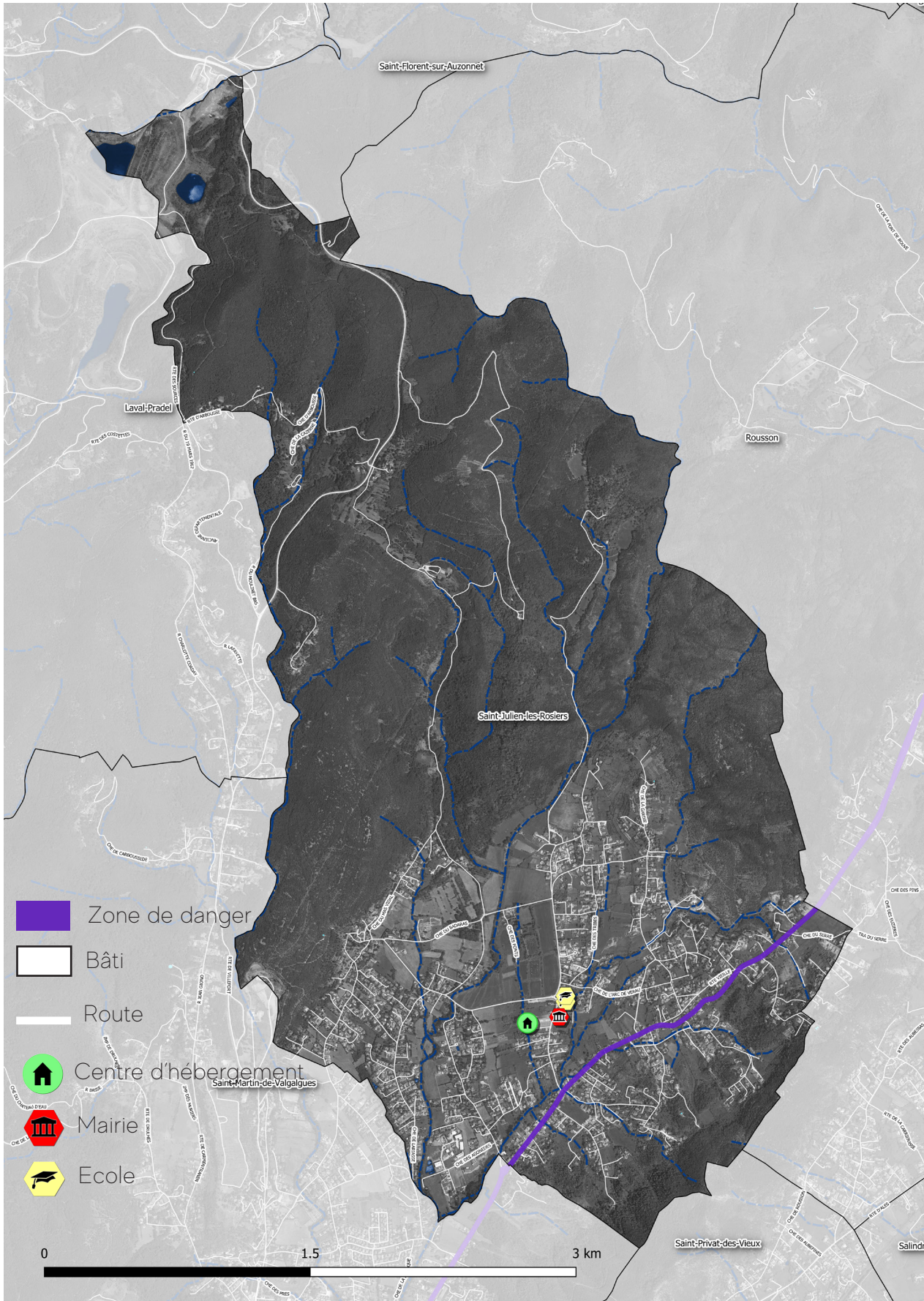
Au sein du département, compte tenu de la diversité des produits transportés et des destinations, un accident de TMD peut survenir pratiquement n'importe où. Par ailleurs, **102 communes** sont soumises au risque spécifique de Transport de Matières Dangereuses par les canalisations souterraines de transport de gaz naturel de GRT Gaz, de transport d'essences de Trapil, de saumure d'Arkema ou d'oxygène d'Air Liquide. Cependant certains axes présentent une potentialité plus forte du fait de l'importance du trafic (DDRM du Gard, 2013).

Dans le Gard, on peut citer 3 accidents graves au cours des 20 dernières années.

Saint-Julien-les-Rosiers est exposé au risque TMD de par la D904 qui est recensée comme un réseau de grande circulation et qui traverse le centre-ville de la commune, ce qui en fait une zone sensible.

DIAGNOSTIC DES RISQUES

Cartographie du risque TMD

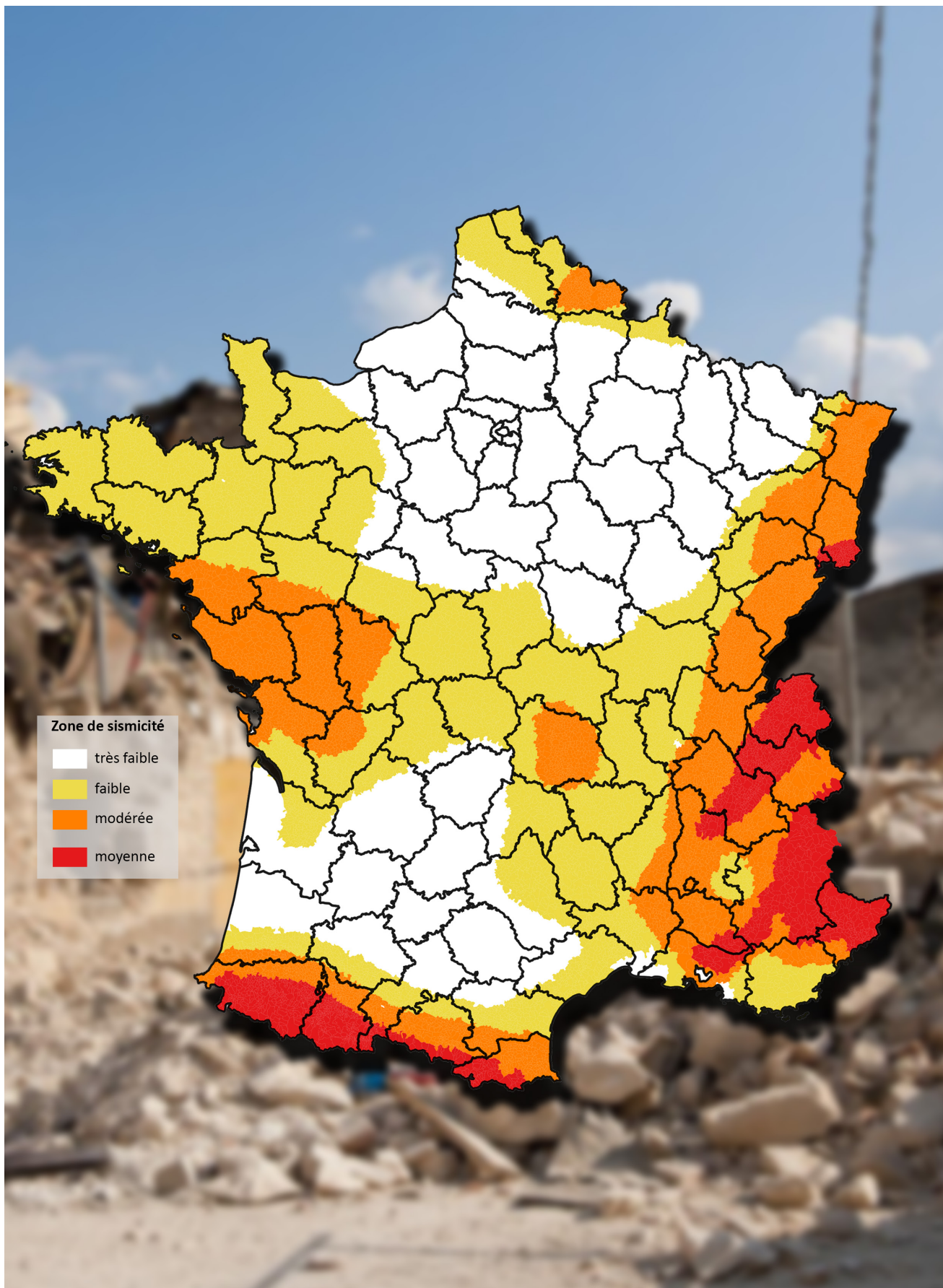


QU'EST-CE QU'UN SEISME ?

Un séisme se produit lorsque la croûte terrestre vient à rompre et libère une importante énergie. Celle-ci se diffuse sous la forme d'ondes qui provoquent des vibrations dans le sol. Un phénomène qui touche les structures et dont les effets peuvent être devastateurs en fonction de leurs résistances. Les dégâts seront mesurés par une intensité qui peut être accentuée par des effets de site.

Dans le Gard, la terre tremble régulièrement sans toutefois que personne ne le ressent. Depuis 1980, une centaine de séismes, de magnitude faible (2 à 3 environ) ont été enregistrés dans le Gard ou en proximité immédiate. La magnitude maximale mesurée dans le département est de 3,6 (au nord d'Avignon en 1986, pas de dommages associés) (DDRM du Gard, 2013).

Le zonage sismique national diffusé par l'Etat classe la commune de Saint-Julien-les-Rosiers comme ayant une sismicité faible (2/5).



ANNEXES

PPMS des écoles

DIAGNOSTIC DES RISQUES

DIAGNOSTIC DES RISQUES

“ Le livret opérationnel n°1 résume et spatialise l’ensemble des risques pouvant impacter la commune. De l’analyse de l’aléa aux enjeux exposés, le diagnostic de risques permet de questionner les impacts que peuvent avoir certains événements.

Les cartographies associées représentent la situation géographique du risque sur la commune et permettent ainsi de distinguer des zones à risques. ”



LIVRET 02

OPÉRATIONNEL

FICHES ACTIONS

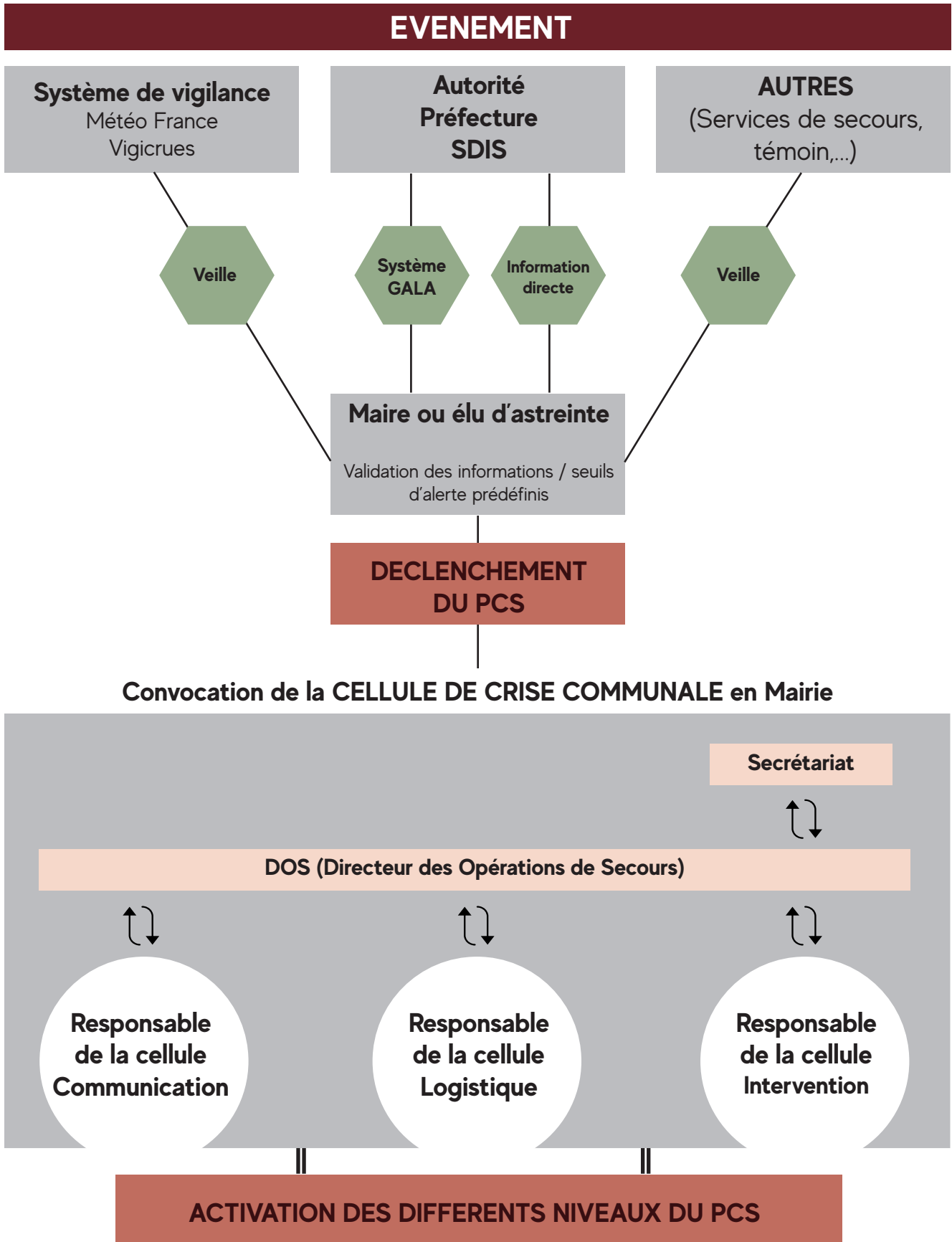


TABLE DES MATIÈRES :

FA-1 / Déclenchement du PCS.....	3
FA-2 / Mise en place du PCC.....	4
FA-3 / Les seuils d'alerte.....	5
FA-4 / Gestion des appels entrants.....	6
FA-5 / Transmission de l'alerte à la population.....	7
FA-6 / Contenu des messages d'alerte.....	8
FA-7 / Evacuation de la population.....	10
FA-8 / Ouverture du centre d'hébergement.....	11
FA-9 / Gestion des médias.....	13
FA-10 / Gestion du réseau pluvial.....	14
FA-11 / Gestion des appels entrants.....	15
FA-12 / Gestion des bénévoles.....	16
FA-13 / Gestion d'un événement TMD.....	17
FA-14 / Registre de suivi des bénévoles engagés sur le terrain.....	19
FA-15 / Point de situation PCS.....	20
FA-16 / Contrôle des bornes incendie (D.E.C.I.).....	21
FA-17 / Compte rendu d'intervention.....	22
FA-18 / Définition des zones de stationnement / parking.....	23
FA-19 / Arrêtés municipaux types.....	24
FA-20 / Supports procédures.....	25

Déclenchement du PCS

Une fois qu'une alerte indiquant l'imminence d'un risque est transmise au Maire, ce dernier doit contacter et mobiliser l'ensemble de la Cellule de Crise Municipale (CCM) au sein du Poste de Commandement Communal (PCC).



Mise en place du PCC

Si un événement majeur induit le déclenchement du PCS, la **Cellule de Crise Municipale (CCM)** doit pouvoir se réunir. Pour se faire, il est nécessaire de mettre en place un **Poste de Commandement Communal (PCC)**



Le PCC de la commune se situe dans les locaux de la mairie :
376 avenue des Mimosas - 30340 - Saint-Julien-les-Rosiers

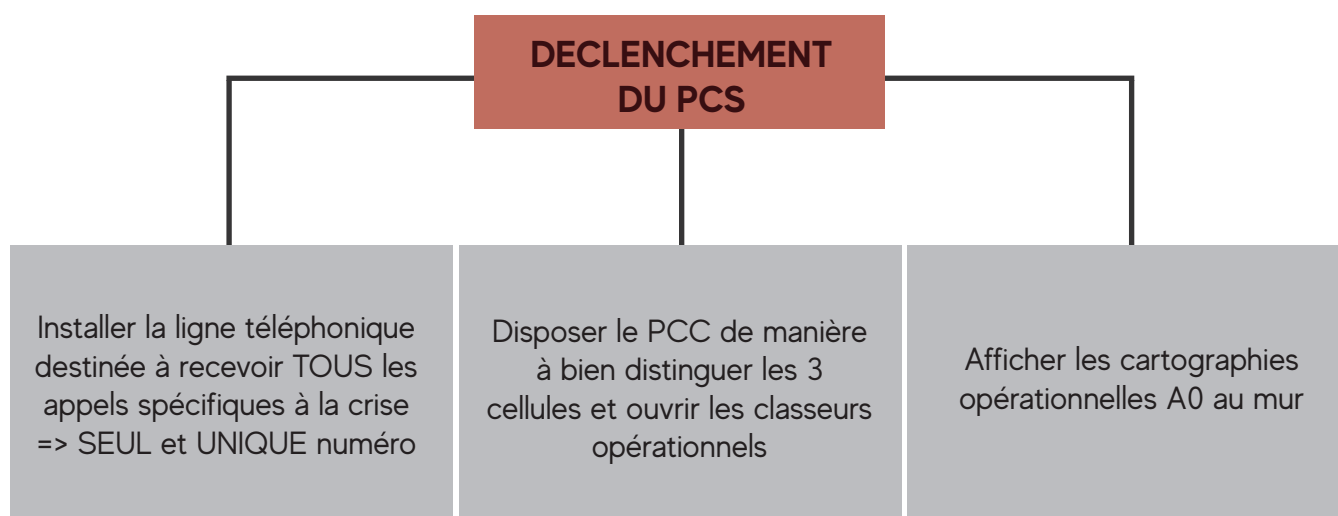


Le **PCC (Poste de Commandement Communal)** est le lieu où l'ensemble des responsables de la **CMM (Cellule de Crise Communale)** se réunissent afin de gérer la crise. C'est ici que l'ensemble et des décisions relatives à la sauvegarde des biens et de la population sont prises. Tous les **responsables des cellules et les élus concernés** se divisent donc les tâches à accomplir en fonction de leurs rôles



Des équipements sont nécessaires pour équiper la cellule de crise communale. Cette dernière doit ainsi être équipée de :

- **MOBILIER ET MULTIMEDIA** : tables, chaises, téléphones, multiprises, imprimante, feuilles, encre, chevalet avec fonction
- **SUPPORTS OPERATIONNELS / PAPETERIE** : les 3 classeurs opérationnels, les cartographies opérationnelles A0 ainsi qu'un paper board avec stylos et blocs-notes
- **RAVITAILLEMENT** : eau, café/thé, gateaux, etc...



Les seuils d'alerte pour le risque inondation

La procédure relative aux seuils d'alerte a plusieurs objectifs :

- Savoir quand l'on doit préparer la procédure d'alerte et d'évacuation en amont de l'évacuation elle-même
- Connaître les seuils à partir desquels les actions doivent être menées
- Connaître les actions à mener en fonction des différents seuils



Retrouvez la fiche dans le dossier **supports de procédure** qui se trouve sur la **clef USB** fournie avec le PCS.

ACTIONS A MENER

**SEUIL
D'ALERTE
1**

=> Prévisions « Météo France » : **orages importants** ou épisode de pluie type « cévenol » annoncé,

=> Passage en **vigilance météorologique orange** sur le département pour les phénomènes « orages » ou « pluies »,

=> Réception d'un message préfectoral de mise en vigilance via le système automatique d'appel GALA, concernant un risque de pluie ou orage,

DÉCLENCHER LE SEUIL D'ALERTE 1 LORSQUE LES HAUTEURS D'EAU SONT INFÉRIEURES À 0,5M.

**SEUIL
D'ALERTE
2**

=> Observation de phénomènes pluvieux sur la commune ou en amont de l'Avène : **orages importants** ou épisode de pluie type « cévenol »,

=> Passage en **vigilance météorologique rouge** sur le département pour les phénomènes « orages » ou « pluies »,

=> Réception d'un **message préfectoral** de mise en vigilance via le système automatique d'appel GALA, concernant un risque de **pluie ou orage, ou de crue, généralisé et exceptionnel**,

DÉCLENCHER LE SEUIL D'ALERTE 2 LORSQUE LES HAUTEURS D'EAU DÉPASSENT 0,5M.

**SEUIL
D'ALERTE
3**

=> **Observation de terrain** (ou appel commune en amont du bassin-versant) : menace de débordement des cours d'eau, de submersion de chaussée ou d'inondation des zones sensibles sur les **bassins versant du Gardons** et phénomène pluvieux toujours actif sur ces bassins.

DÉCLENCHER LE SEUIL D'ALERTE 3 LORSQUE LES HAUTEURS D'EAU ATTEIGNENT 1M.

Transmission de l'alerte à la population

Alerter la population se doit de répondre à différentes questions essentielles :

Est-on en situation de crise?

Quelle est la nature de la crise ?

Quels comportements doit-on adopter?

LES DIFFÉRENTS MOYENS D'ALERTE



PANNEAUX LUMINEUX

Les panneaux lumineux permettent d'alerter efficacement les habitants de la commune. Cependant, seulement les personnes à proximité peuvent recevoir l'information



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Internet peut être un moyen efficace de toucher de nombreuses personnes. Le seul problème se traduit par une vitesse d'alerte aléatoire et un public non ciblé précisément



TELEPHONE / SMS

Les appels et SMS sont un moyen efficace de cibler la population voulue pour diffuser l'alerte. Cependant, cela nécessite une volonté citoyenne afin de partager son numéro



HAUT-PARLEURS MOBILES

Les hauts parleurs mobiles peuvent être pratiques afin d'alerter un quartier ou une rue précise. Le message peut également être modifié en fonction de l'événement. La personne mobilisée pour cette alerte doit faire en sorte de clairement s'exprimer.



VISITE DE TERRAIN - PORTE A PORTE

La visite de terrain est un bon moyen de s'assurer que les personnes vulnérables recensées ne sont pas en difficulté face à l'événement en cours. Cela nécessite cependant de nombreux moyens humains.



SIRENE SAIP

La sirène permet d'alerter de manière rapide l'ensemble de la population. Cependant, ce système d'alerte généralisé a un inconvénient : les messages ne peuvent pas être personnalisés et précis.

Contenu des messages d'alerte (1/2)

Afin d'être efficace, les messages d'alerte doivent être facilement compréhensibles. Il doivent résumer les informations essentielles de manière succinctes.

EXEMPLE DE MESSAGES D'ALERTE POUVANT ÊTRE DIFFUSÉS

INONDATION



T.M.D.



SANS EVACUATION

Un risque d'inondation menace votre quartier.
Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire.

Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité.

Pour votre habitation appliquez les consignes pratiques données par la Mairie (fermer les portes, les fenêtres et les événements, débranchez les appareils électriques)

N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer.

Montez à pied dans les étages, respectez les consignes des autorités,
libérez les lignes téléphoniques pour les secours.
Surveiller régulièrement le sous-sol et le rez-de-chaussée pour d'éventuelles infiltrations.

Un nuage toxique vient vers vous, en provenance de...

Mettez vous à l'abri dans un bâtiment ou quittez rapidement la zone, mais évitez de vous enfermer dans votre véhicule.

S'il y a des victimes ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie.

Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité

AVEC EVACUATION

Une inondation approche.

Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.

N'oubliez pas de couper l'eau, l'électricité et le gaz avant de quitter votre domicile.

Munissez-vous de vêtements de rechange, nécessaire de toilette, médicaments indispensables, papiers personnels, un peu d'argent.

N'oubliez pas de fermer à clé votre domicile.

Rejoignez le lieu d'accueil suivant (nom et adresse du lieu) et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre

Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.

N'oubliez pas de couper l'eau, l'électricité et le gaz avant de quitter votre domicile.

Rejoignez le lieu d'accueil suivant (nom et adresse du lieu)

Munissez-vous de vêtements de rechange, nécessaire de toilette, médicaments indispensables, papiers personnels, un peu d'argent.

N'oubliez pas de fermer votre domicile à clé et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre.

Contenu des messages d'alerte (2/2)

Afin d'être efficace, les messages d'alerte doivent être facilement compréhensibles. Il doivent résumer les informations essentielles de manière succinctes.

EXEMPLE DE MESSAGES D'ALERTE POUVANT ÊTRE DIFFUSÉS**FEU DE FORÊT**

La Mairie vous informe qu'un Feu de Forêt s'est déclaré sur la commune.

Le feu est toujours en évolution libre malgré l'intervention des sapeurs pompiers.

Votre habitation – exploitation – bâtiment – magasin (1) se trouvant sur la trajectoire du feu, nous vous demandons expressément d'évacuer la zone.

Cette mesure est préventive, le feu n'est pas arrivé donc nous vous demandons d'évacuer dans le calme et le respect du code de la route.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge par les enseignants et nous nous chargeons de les évacuer.

Une fois évacué, vous n'aurez plus temporairement la possibilité de revenir à votre domicile. Aussi, nous vous demandons de prendre les dispositions suivantes pour préparer celle-ci :

- Munissez vous de vêtements de rechange, d'un nécessaire de toilette, de vos médicaments indispensables, de vos papiers personnels
- d'une couverture et d'un peu d'argent
- Fermez vos réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et de chauffage
- Fermez tous vos volets
- N'oubliez pas de fermer à clé votre habitation une fois évacuée

Evacuation de la population

Une évacuation doit être organisée et les actions doivent être réparties entre les différentes cellules qui composent le PCC (Poste de Commandement Communal).



commandement



logistique

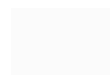


intervention



communication

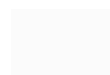
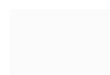
1. Elaborer un **périmètre d'évacuation** et faire une liste des **personnes vulnérables** sur le secteur (personnes âgées, dépendantes de soins, situées en plain pied...)



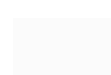
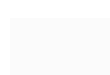
2. Ouvrir le **centre d'hébergement** et équiper ce dernier pour l'accueil de personnes



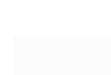
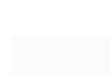
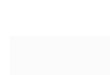
3. Transmettre l'**ordre d'évacuation** à l'ensemble des personnes situées au sein du périmètre d'évacuation (SMS, Gedicom, Porte-voix, etc...)



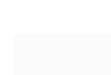
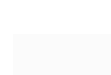
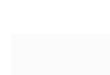
4. Assurer l'**acheminement des personnes** vers les centres d'hébergement. Une personne doit s'occuper de **diriger les personnes** et d'effectuer un balisage en direction des centres



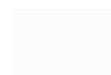
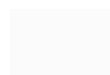
5. Si les forces de secours doivent intervenir dans le cadre d'une évacuation/sauvetage, fournir un **appui technique et logistique** (barrières, déviations, etc) avec les moyens de la commune ou des habitants (se référer aux résultats du recensement)



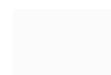
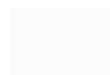
6. Réquisitionner l'**ensemble des moyens logistiques** disponibles en cas d'évacuation de masse (taxi, bus, utilitaires, etc...). Le **tableau récapitulatif du recensement** permet également de recenser les moyens logistiques disponibles



7. La zone évacuée doit être **bouclée et non-accessible**



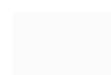
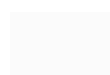
8. L'évacuation doit être **observée et contrôlée** en permanence une fois démarrée



9. Le DOS (Maire) doit être informé de **tous les soucis** pouvant être rencontrés lors de l'évacuation (refus d'obtempérer, etc...)



10. Des **rondes** doivent être mises en place afin d'éviter d'éventuelles **actions malveillantes** sur la zone sinistrée (vols, casse, etc...)



Ouverture du centre d'hébergement (1/2)

En cas d'événement majeur impactant la commune, il se peut que des personnes se retrouvent sinistrées. Que ce soit en cas d'impact direct sur une habitation (inondation, incendie) ou en cas d'une paralysie des axes de communication (épisode neigeux), les personnes impactées doivent pouvoir être accueillies au sein d'un centre d'hébergement sécurisé.

LOCAUX COLLECTIFS ÉQUIPÉS EN PERMANENCE POUR L'HERBERGEMENT

TYPE	NOM & ADRESSE DES ETABLISSEMENTS	CAPACITÉ EN LITS INSTALLES	INSTALLATIONS SANITAIRES			CHAUFFAGE		POSSIBILITE DE RESTAURATION	
			Douches	Lavabos	WC	OUI		OUI	NON
Complexe sportif municipal	Espace Nelson Mandela								

-----> autres centres d'hébergement page suivante

Ouverture du centre d'hébergement (1/2)

LOCAUX COLLECTIFS NON EQUIPES POUR COUCHAGE MAIS MOBILISABLES POUR L'HEBERGEMENT D'URGENCE

TYPE	NOM & ADRESSE DES ETABLISSEMENTS	CAPACITÉ EN LITS INSTALLES	INSTALLATIONS SANITAIRES			CHAUFFAGE		POSSIBILITE DE RESTAURATION	
			Douches	Lavabos	WC	OUI		OUI	NON
SALLES POLYVALENTES									
GYMNASES									
ETABLISSEMENT SCOLAIRE									
AUTRES									

Gestion des médias

La **cellule Communication** se doit de répondre aux attentes des médias.

Une seule personne rencontre les journalistes (le DOS ou personne désignée) à une date et un lieu fixé de manière **précise**

Contenu du communiqué?

Les mesures de sauvegarde mises en place par la commune, le nombre de victimes et de disparus, les numéros de téléphone à contacter pour obtenir des renseignements.

Ne jamais indiquer le numéro du PCC, uniquement celui du standard.

Conseils

- Ne pas mentir, remettre en cause des personnes ou des institutions.
- Ne pas faire rentrer les journalistes dans la pièce où se localise le PCC.
- Prévoir des rapports de situation pour faciliter la clarté des interventions auprès des journalistes.
- Rester bref et concis

EXEMPLE DE COMMUNIQUÉ D'ALERTE POUVANT ÊTRE DIFFUSÉ

Communiqué de presse N°.....

Aujourd'hui **la date**, un(e) **les faits** a provoqué **la conséquence principale** (fuite, incendie, etc.) sur **le lieu**.

La gestion a toujours (a évoluée vers) un déclenchement de niveau «**niveau du déclenchement (organisation de crise, PUI, PPI)**» qui est suffisant (qui vient renforcer notre gestion) pour maîtriser aux mieux cet **intitulé du niveau de l'événement significatif (écart, anomalie, incident, accident, etc.)**.

L'événement **évolution de l'événement et notion de maîtrise**. Les actions mises en oeuvre ont permis **explicitement les résultats des opérations effectuées**. Nous allons consacrer à présent **explicitement les gestes opérationnels restant à effectuer**.

Cet **intitulé du niveau de l'événement significatif (écart, anomalie, incident, accident, etc.)** est un événement coté **niveau de l'événement significatif (hors échelle, niveau 1, etc.)** sur l'échelle INES.

L'ensemble du personnel de la zone concernée est toujours (a été) **situation du personnel sur les lieux (laissé à leurs postes de travail, confiné, évacué)** et le bilan provisoire est de **(nombre et niveau des blessés dont les niveaux sont : UR (Urgence Relative), UA (Urgence Absolue) et DCD)**.

Si recensement de victime inscrire : Un (Nous vous rappelons qu'un) numéro vert est mis à votre disposition afin que vous puissiez nous contacter en composant le **numéro**.

En relation avec les experts pour la collecte d'information et la réalisation d'analyses, nous avons déterminé plus précisément les conséquences environnementales de l'accident. D'après les résultats **interpréter les résultats**.

Un point de presse va être réalisé **détail du point de presse**.

Gestion du réseau pluvial

Le réseau pluvial et le maintien de sa fonctionnalité d'évacuation des eaux est primordial lors d'épisodes pluvieux intenses.

Une surveillance et un nettoyage accru de ce réseau doivent être assurés lors des phases de vigilance par les services techniques. Un réseau qui sature rapidement peut entraîner des débordements et des ruissellements accentués et plus rapides.

Qui ?

Cellule logistique, technicien communal

Quoi ?

Gérer les grilles du réseau pluvial sur la commune

Où ?

Sur l'ensemble du réseau des grilles

Quand ?

1. En période favorable à des épisodes cévennols
2. Lors d'une alerte orange
3. Avant le déclenchement du PCS

Comment ?

	Se munir de la carte opérationnelle inondation A0
	Repérer les zones à risque avec le zonage de la zone inondable
	Envoyer un technicien récupérer le matériel aux services techniques
	Sur chaque grille effectuer un repérage de l'état de fonctionnement et s'assurer de leur efficacité
	Faire un rapport de la capacité des grilles jusqu'à activation du PCS



Gestion des appels entrants

Lors d'une crise, le standard de la Mairie peut rapidement être saturé d'appel. De ce fait, il est primordial que la gestion des appels entrants se fasse de manière claire et efficace afin de pouvoir récolter les informations essentielles rapidement.

La cellule Communication doit ainsi s'assurer que la personne qui s'occupe des appels entrants dispose de nombreuses fiches d'appels. Ces fiches d'appels (comme ci-dessous) se trouvent dans le dossier «support» situé sur la clé USB.

IMPORTANT : il est nécessaire de toujours disposer d'un stock sous format papier afin de ne pas perdre de temps lors de la crise.

Qui ?

Cellule communication, secrétaire de Mairie

Date :	Heure :
Opérateur	
Nom :	
Prénom :	
Appelant	
Nom :	
Prénom :	
Tél. :	
Adresse :	
Motif de l'appel :	
Type de sinistre :	
<p style="text-align: center;">————— Urgence vitale : contacter le 18 —————</p> <p style="text-align: center;">Actions à réaliser par la commune : informer les cellules</p>	
<small>Archiver le document</small>	

Document disponible dans le dossier «supports à imprimer» sur la clé USB

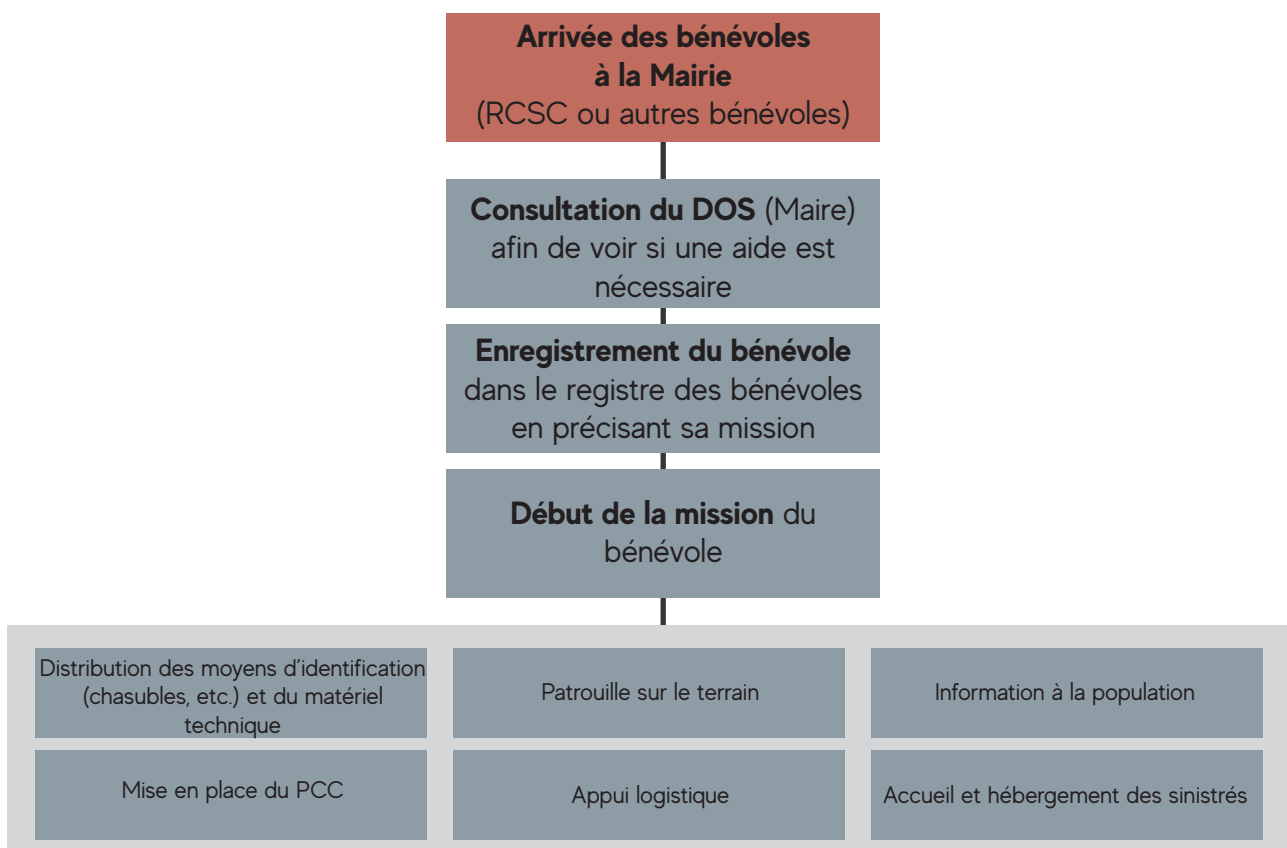
Gestion des bénévoles

Lors d'un événement majeur, des bénévoles peuvent être amenés à proposer leurs services afin d'aider la commune à organiser et gérer la crise. Ces bénévoles ne sont pas nécessairement membres de la RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile).

Tous les bénévoles doivent être rattachés à une cellule ainsi qu'à une action précise. Ce sont les responsables des cellules qui s'occupent de coordonner les actions de ces bénévoles.

Les missions des bénévoles peuvent être multiples et s'opérer durant toutes les phases de la crise.

CRISE	<p>Hébergement, accueil et soutien aux sinistrés</p> <p>Diffusion des informations à la population par différents vecteurs (réseaux sociaux, téléphone, etc...)</p> <p>Patrouille d'observation</p> <p>Distribution de moyens logistiques et matériels (groupe électrogène, 4x4, ...)</p> <p>Aide au montage et au maintien du PCC (Poste de Commandement Communal)</p>
POST-CRISE	<p>Aide au nettoyage des voies et des habitations</p> <p>Photo précises des dégâts observés</p> <p>Soutien à la population et aux forces de secours (proposition de matériel, compétences, etc...)</p>
PHASE DE VEILLE	<p>Distribution de flyers avec la Mairie pour sensibiliser la population</p> <p>Informers son entourage des risques et des bonnes actions à mener en cas d'événement</p> <p>Organiser des événements, rencontres, réunions sur la thématique des risques</p>



Gestion d'un événement TMD (1/2)

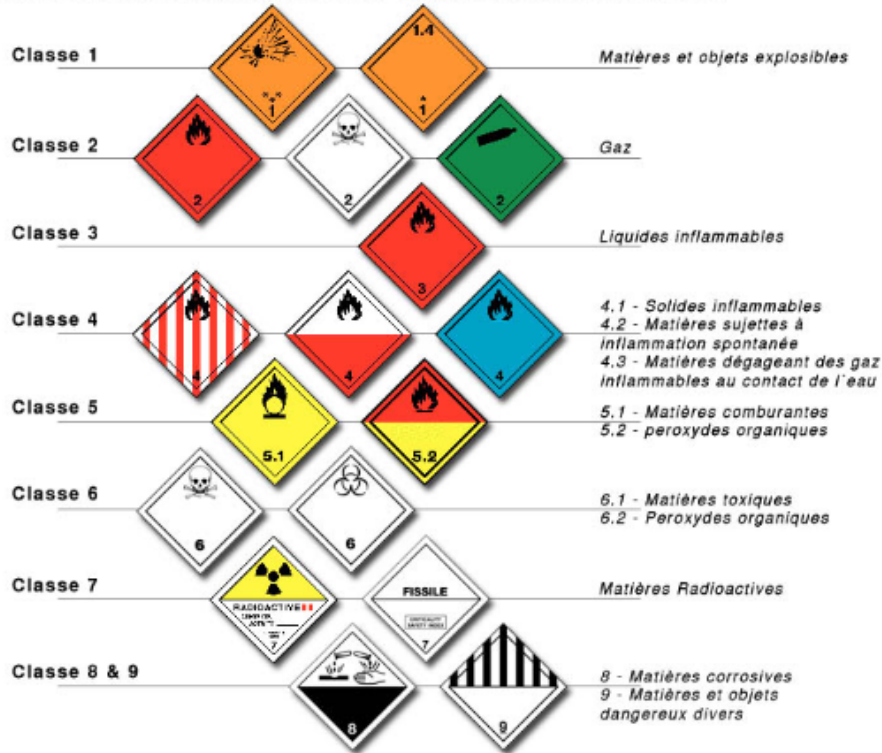
Les produits transportés sont référencés selon 9 classes du risque potentiel :

Classes	Définitions		Exemples	Risques principaux
1	Matières et objets explosibles	1.1	TNT, Tolite	Matières et objets présentant un risque d'explosion en masse
		1.2	Obus militaire	Matières et objets comportant un risque de projection sans risque d'explosion en masse
		1.3	Feux d'artifice	Matières et objets présentant un risque d'incendie avec un risque léger de souffle ou de projection, ou des deux, sans risque d'explosion en masse
		1.4	Mèches de sûreté, balles d'armes à feu	Matières et objets ne présentant pas des risques notables
		1.5	Explosifs de sautage de mines	Matières très peu sensibles, mais présentant un risque d'explosion en masse semblable à celui de la division 1.1
		1.6	Objets contenant des matières détonantes peu sensibles	Objets extrêmement peu sensibles ne présentant pas de risque d'explosion en masse
2	Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression	2.1	Butane, propane...	Gaz inflammables et non toxiques
		2.2	Azote, argon...	Gaz non inflammables et non toxiques
		2.3	Chlore, ammoniac...	Gaz toxiques
3	Matières liquides inflammables		Essence, benzène...	Inflammabilité des vapeurs
4.1	Matières solides inflammables		Résinate de zinc	Inflammabilité du solide par frottement, matières autoréactives et solides explosibles désensibilisées
4.2	Matières sujettes spontanément à l'inflammation		Matière organométallique liquide pyrophorique	Matières pyrophoriques (inflammation spontanée au contact de l'air)
4.3	Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables		Pentasulfure de phosphore	Inflammabilité des gaz
5.1	Matières comburantes		Nitrates inorganiques en solutions aqueuse NSA	Pouvoir d'accroître la vitesse ou l'intensité de combustion d'une matière combustible
5.2	Peroxydes organiques		Peroxyde de dibenzoyl	Matières instable, risque d'explosion. Certaines peuvent s'enflammer sans oxygène
6.1	Matières toxiques		Composé du cadmium	Toxique par inhalation et/ou ingestion et/ou absorption cutanée
6.2	Matières infectieuses		Déchets hospitaliers	Maladies infectieuses chez l'homme ou l'animal
7	Matières radioactives		Uranium, Américium...	Radioactivité, maladie, brûlure
8	Matières corrosives		Acide sulfurique	Corrosion des métaux, brûlure des muqueuse et de l'épiderme
9	Matières et objets dangereux divers		Piles, batteries au lithium	Matières ou objets qui présentent durant le transport un danger non couvert par les autres classes

Gestion d'un événement TMD (2/2)

SIGNALÉTIQUE APPLIQUÉE AU TMD

SIGNALÉTIQUE APPLIQUÉE AU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



SIGNALÉTIQUE APPLIQUÉE AU TMD

Le numéro d'identification du **danger** (ou code danger) est situé dans la moitié supérieure du panneau.

Le numéro d'identification de la **matière** (ou code ONU) est situé dans la moitié inférieure du panneau.



Registre de suivi des bénévoles engagés sur le terrain

NOM & PRENOM	FONCTION	TÉLÉPHONE	HEURE D'ENGAGEMENT	HEURE DE FIN

Point de situation PCS

En situation de crise, la commune peut-être amenée à effectuer un point de situation des événements passés et actions effectuées sur la commune depuis le déclenchement du PCS.

Ce point de situation peut être demandé par la Préfecture mais également par les forces de secours.

Le point de situation doit reprendre, *a minima*, les informations suivantes :

Le/...../..... à

Suite à :

Nature de l'événement

La commune est confrontée à :

Conséquences sur la population, les enjeux, les réseaux, le territoire en général

Nous constatons :

Dresser une liste chronologique des actions effectuées, personnes évacuées, décisions prises, etc permettant de conclure une évolution (pessimiste ou optimiste

Victimes :

ETAT	NOMBRE
Décédé	
Blessé grave	
Blessé léger	
Indemne	

Liste des routes bloquées :

-
-
-

Personnes relogées :

NOMBRE	LIEU

Contrôle des bornes incendie (D.E.C.I.)



NUMERO DU POTEAU	LOCALISATION	DÉBIT	CONFORMITÉ

Compte rendu d'intervention

Le compte rendu d'intervention doit permettre de retracer, en adéquation avec la main courante, l'ensemble des interventions effectuées sur le terrain lors de l'événement (ou avant l'événement). Dès lors qu'une décision d'intervention est prise, il est nécessaire de dresser un compte rendu afin de pouvoir connaître les modalités de cette dernière.

Ces comptes rendus d'intervention se trouvent dans le dossier «supports» situé sur la clé USB.

IMPORTANT : il est nécessaire de toujours disposer d'un stock sous format papier afin de ne pas perdre de temps lors de la crise.

FICHE SUPPORT		
COMPTE RENDU D'INTERVENTION		
NOM & PRENOM du responsable	DATE / HEURE de la mission	DURÉE
NATURE DE L'INTERVENTION		
DESCRIPTION		
OBSERVATIONS		

Définition des zones de stationnement / parking

Lors d'une crise, que les risques soient naturels, technologiques ou industriels, ces derniers peuvent entraîner des coupures de circulation.

Une circulation perturbée voire coupée peut occasionner des naufragés de la route. Lors d'un épisode neigeux par exemple, de nombreuses personnes peuvent se retrouver bloquées sur la commune.

En parallèle des centres d'hébergement, des zones de stationnement doivent être proposées afin de pouvoir organiser la situation de la commune en cas de coupure d'accès.

En fonction de l'événement et de sa situation géographique il est donc primordial de trouver un (ou des) lieu(x) de stockage des véhicules sécurisé(s) et adapté(s).

NOM DU PARKING	ADRESSE	PLACES DISPONIBLES

Arrêtés municipaux types



L'ensemble des arrêtés municipaux se situent dans le dossier «Arrêtés municipaux» sur la clé USB

Arrêtés de déclenchement du PCS	
Arrêté de désactivation du PCS	
Arrêté d'évacuation	
Arrêté d'interdiction de circuler	
Arrêté de fin d'interdiction de circuler	
Arrêté de réquisition	
Arrêté de fin de réquisition	
Arrêté de mobilisation de la RCSC (Réserve Communale de Sécu. Civile)	

Supports procédures



L'ensemble des supports se situent dans le dossier «Supports» sur la clé USB

Main courante	
Compte rendu d'intervention	
Suivi des appels téléphoniques	
Diffusion de l'alerte	
Enregistrement des sinistrés	
Enregistrement des bénévoles	
Reconnaissance CAT-NAT (Catastrophe Naturelle)	

“ Le livret opérationnel n°2 contient l'ensemble des fiches actions résumant précisément la manière dont certaines actions doivent être effectuées.

Ce « mini tutoriel » de crise permet ainsi aux élus communaux non-experts ou récemment élus de pouvoir efficacement mettre en place les actions nécessaires.

Ces fiches vont également guider l'application de nombreuses actions telles que la transmission des messages d'alerte, l'organisation d'une évacuation ou le recensement des victimes. L'ensemble des tableaux de pointages et des registres de présence se situent également à l'intérieur. ”



LIVRET 03

OPÉRATIONNEL

ANNUAIRE DE CRISE & LISTE DES MOYENS

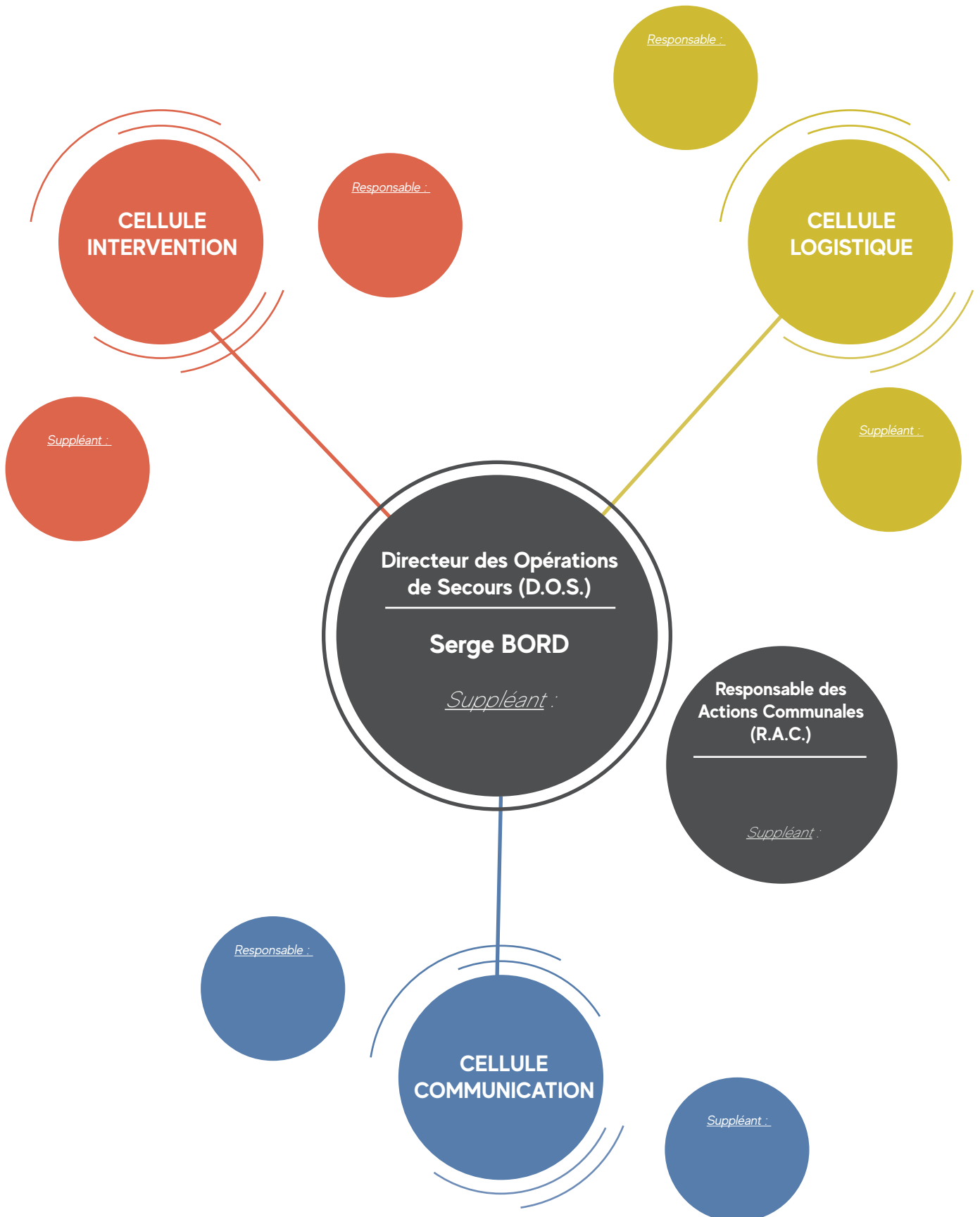


TABLE DES MATIÈRES :

<i>Organisation générale du P.C.C.</i>	3
ANNUAIRE DE CRISE	3
<i>Directeur des Opérations de Secours (D.O.S.)</i>	4
<i>Responsable des Actions Communales (R.A.C.)</i>	5
<i>Equipe de la cellule Communication</i>	6
<i>Equipe de la cellule Intervention</i>	7
<i>Equipe de la cellule Logistique</i>	8
<i>Infirmier(es)</i>	9
<i>Autres personnes utiles</i>	10
<i>Personnes vulnérables</i>	11
<i>Moyens humains</i>	12
MOYENS DISPONIBLES	12
<i>Numéros d'urgence</i>	15
<i>Moyens matériels</i>	16
<i>Moyens logistiques</i>	17

ANNUAIRE DE CRISE

Organisation générale du P.C.C.



ANNUAIRE DE CRISE

Directeur des Opérations de Secours (D.O.S.)

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail
BORD	Serge			

ANNUAIRE DE CRISE

Responsable des Actions Communales (R.A.C.)

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

ANNUAIRE DE CRISE

Equipe de la cellule Communication

Responsable & suppléant

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

Composition

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

Secrétariat - Responsable & suppléant

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

ANNUAIRE DE CRISE

Equipe de la cellule Intervention

Responsables de la cellule

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

Composition

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

ANNUAIRE DE CRISE

Equipe de la cellule Logistique

Responsable & suppléant

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

Composition

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

MOYENS DISPONIBLES

Moyens humains

Elus

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

Personnel administratif de la commune

Personnel technique de la commune

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

Sapeurs Pompiers volontaires

MOYENS DISPONIBLES

Moyens humains

Corps médical : ambulanciers, médecins, pharmaciens

AMBULANCIERS

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

MÉDECINS

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

PHARMACIENS

NOM	Prénom	Tel. professionnel	Tel. personnel	Mail

Numéros d'urgence

SERVICE	NUMERO
Ville d'Alès	06 73 78 80 47
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40
Sous préfecture d'Alès	04 66 56 39 39
SDIS	04 66 63 36 00
CODIS	04 66 02 86 04
CSP d'Alès	04 66 54 25 18
CD 30 routes PCS exploitation H24	04 66 70 53 96
DDTM	04 66 62 62 00
DREAL	04 34 46 65 00
Gendarmerie CORG H24	04 66 38 67 25
Météo France	04 66 02 92 52
ARS	04 66 76 80 00
DDPP	04 30 08 60 50
Commune de Saint-Privat-des-Vieux	04 66 86 07 54
Commune de Rousson	04 66 85 60 42
Saint-Martin-de-Valgagues	04 66 56 75 63
Commune de Laval-Pradel	04 66 54 81 45
Hôpital d'Alès	04 66 78 32 04
Hôpital de Nîmes	04 66 68 68 68

MOYENS DISPONIBLES

Moyens matériels

MOYENS DISPONIBLES

Moyens logistiques

MOYENS DISPONIBLES

Moyens logistiques

“ Le livret opérationnel n°3 est l’annuaire de crise & des moyens permettant d’avoir le Nom, la fonction et les coordonnées de l’ensemble des personnes impliquées dans la gestion des risques à l’échelle de la commune.

Ce livret permet ainsi de ne pas se perdre dans la multitude des numéros et contact présents.

De plus, vous trouverez au sein de ce livret le résultat du recensement distribué à la population résumant ainsi l’ensemble des moyens humains / matériels et logistiques pouvant être mis à disposition par les habitants.

”





ACTIONS SUR LA POPULATION

Diffuser l'information préventive pour toute la commune (réseaux sociaux, site internet, etc...) (FA-5)

Contacter la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) pour s'assurer de leur disponibilité

Prendre contact avec les personnes vulnérables (annuaire de crise)

Préparer les messages d'alertes pour diffusion par la cellule INT (FA-6)

S'assurer que les messages d'alertes soient bien diffusés sur l'ensemble des secteurs sensibles (FA-5)

Entrer en relation avec les écoles et déclencher le PPMS (annuaire de crise)

Gérer l'ensemble des appels entrants et sortants (FA-4) et recenser ces derniers sur les fiches d'appels (FA-11)

Informers associations, entreprises, exploitants agricoles et EPHAD (annuaire de crise)

Demander des assistances médicales et de secours si besoin

En cas de pollution des eaux, informer au plus vite la population

Informers la population de l'évolution de la situation en communiquant avec les moyens disponibles (FA-5)

Informers la population de la distribution des ravitaillements (eaux, nourritures, etc...)

Mobiliser les volontaires pour participer au nettoyage (annuaire de crise)

Accompagner les habitants en mettant en place une cellule administrative

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

Contacters les services météo si aggravation de la situation sur la commune (annuaire de crise)

Informers la population des déviations et fermetures des réseaux (routiers, électriques, eau, etc...) sur la commune (FA-5)

Informers la préfecture & les communes voisines dès les premières routes barrées (annuaire de crise)

Informers la population de l'évolution de l'accessibilité des réseaux routiers suites à l'aggravation de l'événement (FA-5)

Informers la préfecture et les communes voisines de la fermeture de nouvelles routes (annuaire de crise)

Informers la population de l'évolution de la réouverture des réseaux routiers suites à la fin de l'événement (FA-5)

Informers la préfecture et les communes voisines de la situation du réseau routier (annuaire de crise)

AUTRES ACTIONS

Se tenir informé sur : VigiCrue, Predict, réseaux sociaux, etc...

Contacters les membres de la cellule de crise en cas d'aggravation des conditions (annuaire de crise et FA-1)

Contacters les membres de la cellule de crise en cas d'aggravation des conditions (FA-1 & FA-2, annuaire de crise)

Mobiliser une personne de la cellule COM pour assurer une main courante durant la crise (main courante située sur la clé USB dans le fichier «Supports»)

Préparer les messages d'alerte & d'information à la population/médias (FA-6)

Préparer les arrêtés municipaux (clé USB -> dossier «arrêtés»)

Faire un point de situation avec les communes voisines (routes barrées, centre d'hébergement ouvert, etc...)

Informers la cellule Commandement et Intervention de la situation des communes voisines

Entrer en contact avec MétéoFrance et le Service de Prévision des Crues pour faire un point de situation (annuaire de crise)

Informers le DOS (Maire) des différentes demandes de communication (interviews, communiqués, etc.) et préparer avec lui les différentes interventions médias (FA-9)

Organiser avec la cellule logistique et intervention des points de situation toutes les heures (FA-15)

Assurer la diffusion d'informations auprès des médias et de la population seulement après concertation avec le DOS (Maire)

Organiser avec la cellule logistique et intervention un RETEX à chaud

Contacters les assurances si besoin

Faire un point avec les médias (FA-9)

Organiser avec la cellule logistique et intervention un RETEX à froid (FA 19)

ÉVÉNEMENT
POTENTIEL

ALERTE

CRISE

POST-CRISE



ACTIONS SUR LA POPULATION

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

AUTRES ACTIONS

Effectuer une patrouille dans la commune en fonction des zones à risque

Ouvrir et préparer les centres d'hébergement **(FA-8)**

Réaliser un suivi des bulletins météo et Vigicrues

Vérifier la disponibilité du matériel et des hébergements (publics et particuliers) **(annuaire de crise)**

Mobiliser et assurer la gestion des membres de la Réserve Communale **(FA-14)**

Dès 1 personne dans un centre d'hébergement, affecter une personne de la réserve communale afin de recenser et aider la(les) personne(s) **(Fiche «Enregistrement des sinistrés» située sur la clé USB dans le fichier «Supports»)**

Assurer le ravitaillement des personnes sinistrées et touchées par la catastrophe

S'informer sur les besoins vitaux des personnes vulnérables situées dans les centres d'hébergement (électricité, traitements médicaux, matériel, etc...)

Si la crise perdure veiller à la logistique alimentaire dans les centres d'hébergement et la cellule de crise

Informar la cellule logistique de toute disparition

Vérifier les moyens de communication et d'alerte (téléphone, talkies-walkies, ect.)

S'assurer de la disponibilité des barrières

Préparer la cellule de crise et avvertir la Réserve Communale de Sécurité Civile et le personnel technique **(annuaire de crise)**

Vérifier les disponibilités des moyens techniques

S'assurer que tous les moyens humains sont identifiables (gilets, chasubles)

En cas d'ouverture d'un centre d'hébergement et en lien avec la cellule accueil, envoyer quelqu'un s'assurer d'acheminer les sinistrés vers les centres **(FA-7)**

Définir les zones de parkings

Surveiller l'évolution de la crue sur les site Météo et Vigicrue

Si nécessaire, rechercher les moyens complémentaires privés

Solliciter des bénévoles si besoin **(FA-12)**

Définir des relèves potentielles et évaluer les besoins en équipement supplémentaire

Organiser la relève du personnel de la cellule de crise et d'intervention, si l'événement perdure

Organiser la relève de la cellule de crise, si l'événement perdure

S'assurer du ravitaillement et de la logistique de la cellule de crise

Consulter le bulletin de suivi de vigilance Météo (Météo France) toute les heures

Assurer la bonne distribution des ressources vitales à la population

Aider la population à rédiger les documents à fournir pour les assurances

Encadrer et assurer les opérations de remise en état des infrastructures communales (nettoyage de la voirie, réparation des réseaux). Utilisation du matériel communal, réquisitions par le Maire possible

Avec le DOS, organiser et participer au RETEX à froid **(FA-19)**

Assurer la récupération et la restitution du matériel communal et du matériel réquisitionné

Si l'évacuation se prolonge post-événement, mettre en place avec les forces de l'ordre un dispositif de lutte contre le vol et le vandalisme

Mettre à jour les documents du PCS si besoin

ÉVÈNEMENT
POTENTIEL

ALERTE

CRISE

POST-CRISE



ACTIONS SUR LA POPULATION

Alerter par Hauts-parleurs mobiles les populations situées en zones sensibles et les informer d'aller se réfugier à l'étage

Faire une patrouille dans la commune en suivant le découpage des secteurs

En relation avec la cellule communication, vérifier les besoins des personnes vulnérables (**annuaire de crise**)

S'assurer de la bonne diffusion de l'alerte sur le terrain (**FA-5**)

Vérifier la mise en sûreté des personnes ou évacuer les personnes menacées situées en zone à risque (**FA-7**)

Guider les sinistrés vers le centre d'accueil et d'hébergement

Prévenir les services de secours en cas de problèmes d'ordre

Assurer le recensement des personnes évacuées ou sinistrées, informer de la fin de l'événement, et éventuellement diriger vers des structures de soutien psychologique, médical ou social

Diffuser un message de fin d'alerte par SMS & Haut Parleur (**FA-5**)

Participer au déblai, nettoyage des maisons impactées

Diffuser les ressources vitales à la population

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

Assigner une personne pour contrôler, sur des intervalles réguliers, les réseaux hydrographiques et les points de contrôle (**se référer aux points d'observation de la cartographie A0**)

Procéder à un nettoyage préventif des réseaux pluviaux (**FA-10**)

Répéter l'action de contrôle des réseaux hydrographiques et des points d'observation (**se référer aux points d'observation de la cartographie A0**)

Surveiller le ruissellement urbain

Aller surveiller les points d'observations situés sur la **cartographie A0** et déclencher les seuils d'alerte en fonction des observations (**FA-3**)

Fermer les routes si ces dernières sont impraticables et mettre en place un itinéraire de déviation (**se référer à la cartographie A0**)

Maintenir une surveillance permanente des cours d'eau et de l'évolution du phénomène

Fermer les stations de pompage et interrompre l'adduction d'eau si besoin

Prendre en compte les véhicules de passage / camions bloqués et définir des zones de parkings adéquates (**FA-18**)

Pour le ruissellement urbain : fermer les routes & mettre en place une signalétique adaptée

Se renseigner sur la situation des communes voisines et observer l'évolution de l'événement

Fermer les stations de pompage et interrompre l'adduction d'eau si besoin

AUTRES ACTIONS

Faire des comptes rendus lors de chaque intervention (**FA-17**)

Entre en contact avec le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) pour connaître l'évolution de l'événement

Former une équipe d'astreinte

Sécuriser les zones sinistrées

Anticiper une évolution négative du risque inondation

Appuyer et guider les actions des secours sur la commune

Procéder au nettoyage, au rangement et à la fermeture des lieux d'accueil

Solliciter des bénévoles si besoin (**FA-12**)

Participer aux RETEX post-événement

ÉVÈNEMENT
POTENTIEL

ALERTE

CRISE

POST-CRISE



ACTIONS SUR LA POPULATION

Diffuser l'information préventive pour toute la commune (réseaux sociaux, site internet, etc...) (FA-5)

Prendre contact avec les personnes vulnérables (annuaire de crise)

Préparer les messages d'alertes pour diffusion par la cellule INT (FA-6)

S'assurer que les messages d'alertes soient bien diffusés sur l'ensemble des secteurs sensibles (FA-5)

Entrer en relation avec les écoles et déclencher le PPMS (annuaire de crise)

Gérer l'ensemble des appels entrants et sortants (FA-4) et recenser ces derniers sur les fiches d'appels (FA-11)

Informers associations, entreprises, exploitants agricoles (annuaire de crise)

Demander des assistances médicales et de secours si besoin

Informers la population de l'évolution de la situation en communiquant avec les moyens disponibles (FA-5)

Informers la population de la distribution des ravitaillements (eaux, nourritures, etc...)

Mobiliser les volontaires pour participer au nettoyage (annuaire de crise)

Accompagner les habitants en mettant en place une cellule administrative

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

Contacters les Services d'Incendie et de Secours si aggravation de la situation sur la commune (annuaire de crise)

Informers la population des déviations et fermetures des réseaux (routiers, électriques, eau, etc...) sur la commune (FA-5)

Informers la préfecture & les communes voisines dès les premières routes barrées (annuaire de crise)

Informers la population de l'évolution de l'accessibilité des réseaux routiers suites à l'aggravation de l'événement (FA-5)

Informers la préfecture et les communes voisines de la fermeture de nouvelles routes (annuaire de crise)

Informers la population de l'évolution de la réouverture des réseaux routiers suites à la fin de l'événement (FA-5)

Informers la préfecture et les communes voisines de la situation du réseau routier (annuaire de crise)

AUTRES ACTIONS

Contacters les membres de la cellule de crise en cas d'aggravation des conditions (FA-1 & FA-2, annuaire de crise)

Mobiliser une personne de la cellule COM pour assurer une main courante durant la crise (main courante située sur la clé USB dans le fichier «Supports»)

Préparer les messages d'alerte & d'information à la population/médias (FA-6)

Préparer les arrêtés municipaux (clé USB -> dossier «arrêtés»)

Faire un point de situation avec les communes voisines (routes barrées, centre d'hébergement ouvert, etc...)

Informers la cellule Commandement et Intervention de la situation des communes voisines

Entrer en contact avec le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) pour connaître l'évolution de l'événement (nombre d'interventions sur le secteur, etc...) (annuaire de crise)

Informers le DOS (Maire) des différentes demandes de communication (interviews, communiqués, etc.) et préparer avec lui les différentes interventions médias (FA-9)

Organiser avec la cellule logistique/intervention des points de situation toutes les heures (FA-15)

Assurer la diffusion d'informations auprès des médias et de la population seulement après concertation avec le DOS (Maire)

Organiser avec la cellule logistique et intervention un RETEX à chaud

Contacters les assurances si besoin

Faire un point avec les médias (FA-9)

Organiser avec la cellule logistique et intervention un RETEX à froid (FA 19)

ÉVÈNEMENT
POTENTIEL

ALERTE

CRISE

POST-CRISE



ACTIONS SUR LA POPULATION

Mener des actions de sensibilisation auprès de la population durant la période estivale et lors de période de sécheresse

Effectuer une patrouille dans la commune en fonction des zones à risque

Vérifier la mise en sûreté des personnes ou évacuer les personnes menacées situées en zone à risque **(FA-7)**

Dès 1 personne dans un centre d'hébergement, affecter une personne de la réserve communale afin de recenser et aider la(les) personne(s) **(Fiche «Enregistrement des sinistrés» situé sur la clé USB dans le fichier «Supports»)**

Assurer le ravitaillement des personnes sinistrées et touchées par la catastrophe

S'informer sur les besoins vitaux des personnes vulnérables situées dans les centres d'hébergement (électricité, traitements médicaux, matériel, etc...)

Si la crise perdure veiller à la logistique alimentaire dans les centres d'hébergement et la cellule de crise

Assurer la bonne distribution des ressources vitales à la population

Aider la population à rédiger les documents à fournir pour les assurances

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

Procéder à un contrôle des bornes incendie dans le cadre de la DECI (Défense Contre les Incendies) **(FA-16)**

Vérifier les moyens de communication et d'alerte (téléphones, talkies walkies, etc...)

S'assurer de la disponibilité des barrières & des moyens de transports

En cas d'ouverture d'un centre d'hébergement et en lien avec la cellule Intervention, envoyer quelqu'un s'assurer d'acheminer les sinistrés vers les centres **(FA-7)**

Prendre en compte les véhicules de passage / camions bloqués et définir des zones de parkings adéquates **(FA-18)**

Se renseigner sur la situation des communes voisines **(annuaire de crise)**

Se renseigner sur la situation des communes voisines et observer l'évolution de l'événement

AUTRES ACTIONS

Vérifier la disponibilité du matériel et des hébergements (publics et particuliers) **(annuaire de crise)**

Former une équipe d'astreinte

Préparer la cellule de crise et avertir la Réserve Communale de Sécurité Civile et le personnel technique **(annuaire de crise)**

Si nécessaire, rechercher les moyens complémentaires privés

Faire régulièrement un point de situation avec le DOS (Maire)

Solliciter des bénévoles si besoin **(FA-12)**

Définir des relèves potentielles et évaluer les besoins en équipement supplémentaire

Organiser la relève du personnel de la cellule de crise et d'intervention, si l'événement perdure

Avec le DOS, organiser et participer au RETEX à froid **(FA-19)**

Assurer la récupération et la restitution du matériel communal et du matériel réquisitionné

Mettre à jour les documents du PCS si besoin

ÉVÈNEMENT
POTENTIEL

ALERTE

CRISE

POST-CRISE



ACTIONS SUR LA POPULATION

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

AUTRES ACTIONS

Ouvrir et préparer les centres d'hébergement les plus adaptés (hors zone vulnérable et accessibles, équipés de toilettes et d'eau courante si-possible) **(FA-8)**

Assurer un maintien des réserves en eau pour les Service d'Incendie et de Secours

Faire des comptes rendus lors de chaque intervention **(FA-17)**

En relation avec la cellule communication, vérifier les besoins des personnes vulnérables **(annuaire de crise)**

Veiller à mettre en place un itinéraire efficace d'acheminement des sinistrés vers les centres d'hébergement avec la cellule logistique **(FA-7 et cartographie A0)**

Entre en contact avec le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) pour connaître l'évolution de l'événement

Former une équipe d'astreinte

S'assurer de la bonne diffusion de l'alerte sur le terrain **(FA-5)**

Vérifier la mise en sûreté des personnes ou évacuer les personnes menacées situées en zone à risque **(FA-7)**

Guider les sinistrés vers le centre d'accueil et d'hébergement

Prévenir les services de secours en cas de problèmes d'ordre médicaux **(annuaire de crise)**

Solliciter des bénévoles si besoin **(FA-12)**

Anticiper une évolution négative du risque Feu de Forêt

Sécuriser les zones sinistrées

Appuyer et guider les actions des secours sur la commune

Assurer le recensement des personnes évacuées ou sinistrées, informer de la fin de l'événement, et éventuellement diriger vers des structures de soutien psychologique, médical ou social

Diffuser un message de fin d'alerte par SMS & Haut Parleur **(FA-5)**

Participer au déblai des maisons impactées

Diffuser les ressources vitales à la population

Se renseigner sur la situation des communes voisines et observer l'évolution de l'événement

Procéder au nettoyage, au rangement et à la fermeture des lieux d'accueil

Solliciter des bénévoles si besoin **(FA-12)**

Participer aux RETEX post-événement

ÉVÈNEMENT
POTENTIEL

ALERTE

CRISE

POST-CRISE



ACTIONS SUR LA POPULATION

Prendre contact avec les personnes vulnérables situées dans le secteur (**annuaire de crise**)

Préparer les messages d'alertes pour diffusion par la cellule INT (**FA-6**)

S'assurer que les messages d'alertes soient bien diffusés sur l'ensemble des secteurs sensibles (**FA-5**)

Gérer l'ensemble des appels entrants et sortants (**FA-4**) et recenser ces derniers sur les fiches d'appels (**FA-11**)

Informers associations, entreprises, exploitants agricoles et EPHAD (**annuaire de crise**)

Demander des assistances médicales et de secours si besoin

En cas de pollution des eaux, informer au plus vite la population

Entrer en relation avec les écoles et convenir d'un déclenchement du PPMS si besoin (**annuaire de crise**)

Informers la population de l'évolution de la situation en communiquant avec les moyens disponibles (**FA-5**)

Informers la population de la distribution des ravitaillements (eaux, nourritures, etc...)

Mobiliser les volontaires pour participer au nettoyage (**annuaire de crise**)

Accompagner les habitants en mettant en place une cellule administrative

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

Informers la population de l'événement et des déviations mises en place sur les réseaux sociaux site internet, panneaux lumineux, etc... (**FA-5**)

Informers la préfecture & les communes voisines dès les premières routes barrées

Informers la population de l'évolution de l'accessibilité des réseaux routiers suites à l'aggravation de l'événement (**FA-5**)

Informers la préfecture et les communes voisines de la fermeture de nouvelles routes (**annuaire de crise**)

Informers la population de l'évolution de la réouverture des réseaux routiers suites à la fin de l'événement (**FA-5**)

Informers la préfecture et les communes voisines de la situation du réseau routier (**annuaire de crise**)

AUTRES ACTIONS

Contacters les membres de la cellule de crise en cas d'aggravation des conditions (**FA-1 & FA-2, annuaire de crise**)

Mobiliser une personne de la cellule COM pour assurer une main courante durant la crise (**main courante située sur la clé USB dans le fichier «Supports»**)

Préparer les messages d'alerte & d'information à la population/médias (**FA-6**)

Préparer les arrêtés municipaux (**clé USB -> dossier «arrêtés»**)

Faire un point de situation avec les communes voisines (routes barrées, centre d'hébergement ouvert, etc...)

Informers la cellule Commandement et Intervention de la situation des communes voisines

Informers le DOS (Maire) des différentes demandes de communication (interviews, communiqués, etc.) et préparer avec lui les différentes interventions médias (**FA-9**)

Organiser avec la cellule logistique/intervention des points de situation toutes les heures (**FA-15**)

Assurer la diffusion d'informations auprès des médias et de la population seulement après concertation avec le DOS (Maire)

Relever et transmettre le code de danger relevé sur le véhicule accidenté le plus rapidement aux forces de secours (**FA-13**)

Organiser avec la cellule logistique et intervention un RETEX à chaud

Contacters les assurances si besoin

Faire un point avec les médias (**FA-9**)

Organiser avec la cellule logistique et intervention un RETEX à froid (**FA 19**)



ACTIONS SUR LA POPULATION

Dès 1 personne dans un centre d'hébergement, affecter une personne de la réserve communale afin de recenser et aider la(les) personne(s) (**Fiche «Enregistrement des sinistrés» située sur la clé USB dans le fichier «Supports»**)

Assurer le ravitaillement des personnes sinistrées et touchées par la catastrophe

S'informer sur les besoins vitaux des personnes vulnérables situées dans les centres d'hébergement (électricité, traitements médicaux, matériel, etc...)

En cas de besoin, informer in situ les personnes vulnérables ainsi que les responsables et occupants éventuels des ERP et des entreprises menacées ou pouvant être impactées, transmettre les messages fournis par la cellule communication (**annuaire de crise & FA-6**)

Si la crise perdure veiller à la logistique alimentaire dans les centres d'hébergement et la cellule de crise

S'assurer de la bonne diffusion de l'alerte sur le terrain avec l'aide de la cellule Intervention

Diffuser un message de fin d'alerte par SMS & Haut Parleur (**FA-5**)

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

En cas d'ouverture d'un centre d'hébergement et en lien avec la cellule intervention, envoyer quelqu'un s'assurer d'acheminer les sinistrés vers les centres (**FA-7**)

En cas d'évacuation, assurer la transmission de l'ordre d'évacuation à la population, d'assurer du balisage des parcours d'évacuation par des axes non menacés, et s'assurer du bon fonctionnement des moyens de transport et organiser le transport collectif des personnes,

En cas dégâts constatés pendant la crise : alerter les gestionnaires des réseaux de gaz, d'eau, d'électricité, de téléphone, assurer le suivi des interventions éventuelles, et de l'état de fonctionnement des réseaux

Se renseigner sur la situation des communes voisines et observer l'évolution de l'événement

AUTRES ACTIONS

Vérifier la disponibilité du matériel et des hébergements (publics et particuliers) (**annuaire de crise**)

Former une équipe d'astreinte

Fournir la liste et tenir les moyens techniques communaux à disposition des services de secours,

Entre en contact avec le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) pour connaître l'évolution de l'événement

Assurer un suivi précis des actions engagées sur le terrain (**main courante**)

Pré-positionner les moyens de mise en sécurité des axes routiers (barrières, signalisation du risque, etc.)

Solliciter des bénévoles si besoin (**FA-12**)

Définir des relèves potentielles et évaluer les besoins en équipement supplémentaire

Organiser la relève du personnel de la cellule de crise et d'intervention, si l'événement perdure

Avec le DOS, organiser et participer au RETEX à froid (**FA-19**)

Assurer la récupération et la restitution du matériel communal et du matériel réquisitionné

Mettre à jour les documents du PCS si besoin



ACTIONS SUR LA POPULATION

Ouvrir et préparer les centres d'hébergement les plus adaptés (hors zones à risque et accessibles, équipés de toilettes et d'eau courante si-possible) **(FA-8)**

En cas de besoin de ravitaillement, prévenir le RAC, le Maire et le responsable de la cellule logistique pour coordonner d'éventuelles réquisitions et le transport des vivres sur place,

Prévenir les services de secours en cas de problèmes d'ordre médicaux **(annuaire de crise)**

Alerter par Hauts-parleurs mobiles les populations situées en zones sensibles et les informer d'aller se réfugier à l'étage

En relation avec la cellule communication, vérifier les besoins des personnes vulnérables **(annuaire de crise)**

Informers de la fin de l'événement, et éventuellement diriger vers des structures de soutien psychologique, médical ou social

Distribuer les ressources vitales à la population

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

Veiller à mettre en place un itinéraire efficace d'acheminement des sinistrés vers les centres d'hébergement avec la cellule logistique **(FA-7 et cartographie A0)**

Fermer les routes si ces dernières sont impraticables et mettre en place un itinéraire de déviation **(se référer à la cartographie A0)**

Prendre en compte les véhicules de passage / camions bloqués et définir des zones de parkings adéquates **(FA-18)**

AUTRES ACTIONS

Ouvrir et préparer les centres d'hébergement les plus adaptés (hors zone vulnérable et accessibles, équipés de toilettes et d'eau courante si-possible) **(FA-8)**

Assurer le suivi des centres d'accueil et recenser les informations transmises par l'équipe d'accueil sur place

En cas de besoin de ravitaillement, prévenir le RAC, le Maire et le responsable de la cellule logistique pour coordonner d'éventuelles réquisitions et le transport des vivres sur place

Relever et transmettre le code de danger relevé sur le véhicule accidenté le plus rapidement aux forces de secours **(FA-13)**

Se tenir à disposition du COS pour éventuellement appuyer les services de secours

Procéder au nettoyage, au rangement et à la fermeture des lieux d'accueil

Participer au RETEX à chaud et à froid

Solliciter des bénévoles si besoin **(FA-12)**

CRISE

POST-CRISE

CELLULE



Retrait - Gonflement

- Lorsque le risque est connu : Signaler la présence d'un aléa faible, moyen voir fort sur la commune lors des demandes de permis de construire.

-

- Si un sinistre arrive : Assurer la prise en charge des sinistrés pour un relogement à court, moyen et/ou long terme.

- Assurer l'hébergement des sinistrés tant que le retour à la normale n'est pas effectif

LOG



Intempérie - Neige

- Au vue des événements passés : préparer des stocks de sel

- Faire passer un message des prévisions météo sur les panneaux d'affichages et les réseaux internet et sociaux

- En cas de vigilance Orange pour chutes de neiges, charger le camion avec le sel et effectuer les opérations de salage préventif

- Saler les routes en priorisant les accès vers : Mairie, écoles, bureaux de poste, pharmacie / Rue en pente, arrêts de bus

- En cas de vigilance Orange pour chutes de neiges, en lien avec la cellule COM, assurer l'alerte des personnes vulnérables (Ne pas sortir)

- Effectuer des rondes périodes sur la commune afin de signaler tous problèmes éventuels (câbles électriques endommagés, chutes d'arbres, etc.)

- Ouvrir un centre d'hébergement pour les personnes sans domicile et sinistrés potentiels

- Assurer le salage des routes jusqu'à fin de la période neigeuse et préparer son retour si besoin

- Réaliser les opérations de nettoyage et analyses les risques potentiels causés par la neige (risque de chute d'arbres, etc.)

Séisme



- Lorsque le risque est connu : Signaler la présence d'un aléa faible, moyen voir fort sur la commune lors des demandes de construction

-

- lors d'un séisme de forte intensité :
- Prendre contact avec les personnes vulnérables et les écoles.

- Assurer l'ouverture de centres d'hébergements extérieur (Sans risques de chutes de débris proche)

- En attendant les secours, guider les sinistrés de la commune et de la route vers les centres d'hébergements

- Guider et assister les opérations de secours dès leur arrivée

- Assurer le maintien alimentaire

- Préparer une cellule psychologique

- Préparer les volontaires à la recherche de survivants sur les bâtiments les plus touchés (effondrés)

- Préparer les opérations de nettoyage et de réhabilitation

- Assurer le relogement en attendant un retour à la normale complet

Incendie



- Lors des périodes sèches, diffuser une information préventive à la population sur les risques d'incendies naturels et domestiques

- Assurer un stock d'eau pour les opérations des sapeurs pompiers et des services techniques

- Lors d'un incendie proche ou sur la commune :

- Diffuser un message d'alerte à la population par secteur

- Couper les routes menant aux zones à risques

- Accompagner et guider les opérations de secours

- Ouvrir le centre d'hébergement pour accueillir les personnes touchées par l'incendie

- Assurer la distribution de ressources alimentaires aux personnes sinistrés

- Organiser une politique de sensibilisation post-événement

Assurer le relogement des personnes ayant été impactées par l'incendie

Forts vents



-

- Si connaissance d'un intempérie, donner une information préventive aux habitants : Mettre à l'abri les objets à risques

- Lors d'une vigilance Orange pour vent violent : Restreindre l'accès aux secteurs sensibles (parcs, etc.) à l'aide d'un affichage spécifique

- En cas de vigilance Rouge, interdire complètement l'accès aux secteurs sensibles en fermant les issues.

- Alerter les habitants des risques et de mettre à l'abri les objets pouvant s'envoler (affichage, SMS, etc.)

- Rechercher des solutions de relogement pour les personnes ayant subis des dommages à l'habitation

- Une fois la vigilance passée (Météo France), faire le constat des dommages et des risques

- Commencer les opérations de déploiements

- Ouvrir les accès aux secteurs sensibles qu'une fois les équipes de nettoyage passées

- Diffuser l'information de fin d'alerte



CELLULE

LOGISTIQUE

CELLULE



Retrait - Gonflement

- Lorsque le risque est connu : Signaler la présence d'un aléa faible, moyen voir fort sur la commune lors des demandes de permis de construire.

-

- Si un sinistre arrive : Assurer la prise en charge des sinistrés pour un relogement à court, moyen et/ou long terme.

- Assurer l'hébergement des sinistrés tant que le retour à la normale n'est pas effectif

COM



Intempérie - Neige

- Au vue des événements passés : préparer des stocks de sel

- Faire passer un message des prévisions météo sur les panneaux d'affichages et les réseaux internet et sociaux

- En cas de vigilance Orange pour chutes de neiges, charger le camion avec le sel et effectuer les opérations de salage préventif

- Saler les routes en priorisant les accès vers : Mairie, écoles, bureaux de poste, pharmacie / Rue en pente, arrêts de bus

- En cas de vigilance Orange pour chutes de neiges, en lien avec la cellule COM, assurer l'alerte des personnes vulnérables (Ne pas sortir)

- Effectuer des rondes périodes sur la commune afin de signaler tous problèmes éventuels (câbles électriques endommagés, chutes d'arbres, etc.)

- Ouvrir un centre d'hébergement pour les personnes sans domicile et sinistrés potentiels

- Assurer le salage des routes jusqu'à fin de la période neigeuse et préparer son retour si besoin

- Réaliser les opérations de nettoyage et analyses les risques potentiels causés par la neige (risque de chute d'arbres, etc.)

Séisme



- Lorsque le risque est connu : Signaler la présence d'un aléa faible, moyen voir fort sur la commune lors des demandes de construction

-

- lors d'un séisme de forte intensité :
- Prendre contact avec les personnes vulnérables et les écoles.

- Assurer l'ouverture de centres d'hébergements extérieur (Sans risques de chutes de débris proche)

- En attendant les secours, guider les sinistrés de la commune et de la route vers les centres d'hébergements

- Guider et assister les opérations de secours dès leur arrivée

- Assurer le maintien alimentaire

- Préparer une cellule psychologique

- Préparer les volontaires à la recherche de survivants sur les bâtiments les plus touchés (effondrés)

- Préparer les opérations de nettoyage et de réhabilitation

- Assurer le relogement en attendant un retour à la normale complet

Incendie



- Lors des périodes sèches, diffuser une information préventive à la population sur les risques d'incendies naturels et domestiques

- Assurer un stock d'eau pour les opérations des sapeurs pompiers et des services techniques

- Lors d'un incendie proche ou sur la commune :

- Diffuser un message d'alerte à la population par secteur

- Couper les routes menant aux zones à risques

- Accompagner et guider les opérations de secours

- Ouvrir le centre d'hébergement pour accueillir les personnes touchées par l'incendie

- Assurer la distribution de ressources alimentaires aux personnes sinistrés

- Organiser une politique de sensibilisation post-événement

Assurer le relogement des personnes ayant été impactées par l'incendie

Forts vents



-

- Si connaissance d'un intempérie, donner une information préventive aux habitants : Mettre à l'abri les objets à risques

- Lors d'une vigilance Orange pour vent violent : Restreindre l'accès aux secteurs sensibles (parcs, etc.) à l'aide d'un affichage spécifique

- En cas de vigilance Rouge, interdire complètement l'accès aux secteurs sensibles en fermant les issues.

- Alerter les habitants des risques et de mettre à l'abri les objets pouvant s'envoler (affichage, SMS, etc.)

- Rechercher des solutions de relogement pour les personnes ayant subis des dommages à l'habitation

- Une fois la vigilance passée (Météo France), faire le constat des dommages et des risques

- Commencer les opérations de déploiements

- Ouvrir les accès aux secteurs sensibles qu'une fois les équipes de nettoyage passées

- Diffuser l'information de fin d'alerte



CELLULE

COMMUNICATION

CELLULE



Retrait - Gonflement

- Lorsque le risque est connu : Signaler la présence d'un aléa faible, moyen voir fort sur la commune lors des demandes de permis de construire.

-

- Si un sinistre arrive : Assurer la prise en charge des sinistrés pour un relogement à court, moyen et/ou long terme.

- Assurer l'hébergement des sinistrés tant que le retour à la normale n'est pas effectif

INT



Intempérie - Neige

- Au vue des événements passés : préparer des stocks de sel

- Faire passer un message des prévisions météo sur les panneaux d'affichages et les réseaux internet et sociaux

- En cas de vigilance Orange pour chutes de neiges, charger le camion avec le sel et effectuer les opérations de salage préventif

- Saler les routes en priorisant les accès vers : Mairie, écoles, bureaux de poste, pharmacie / Rue en pente, arrêts de bus

- En cas de vigilance Orange pour chutes de neiges, en lien avec la cellule COM, assurer l'alerte des personnes vulnérables (Ne pas sortir)

- Effectuer des rondes périodes sur la commune afin de signaler tous problèmes éventuels (câbles électriques endommagés, chutes d'arbres, etc.)

- Ouvrir un centre d'hébergement pour les personnes sans domicile et sinistrés potentiels

- Assurer le salage des routes jusqu'à fin de la période neigeuse et préparer son retour si besoin

- Réaliser les opérations de nettoyage et analyses les risques potentiels causés par la neige (risque de chute d'arbres, etc.)

Séisme



- Lorsque le risque est connu : Signaler la présence d'un aléa faible, moyen voir fort sur la commune lors des demandes de construction

-

- lors d'un séisme de forte intensité :
- Prendre contact avec les personnes vulnérables et les écoles.

- Assurer l'ouverture de centres d'hébergements extérieurs (Sans risques de chutes de débris proche)

- En attendant les secours, guider les sinistrés de la commune et de la route vers les centres d'hébergements

- Guider et assister les opérations de secours dès leur arrivée

- Assurer le maintien alimentaire

- Préparer une cellule psychologique

- Préparer les volontaires à la recherche de survivants sur les bâtiments les plus touchés (effondrés)

- Préparer les opérations de nettoyage et de réhabilitation

- Assurer le relogement en attendant un retour à la normale complet

Incendie



- Lors des périodes sèches, diffuser une information préventive à la population sur les risques d'incendies naturels et domestiques

- Assurer un stock d'eau pour les opérations des sapeurs pompiers et des services techniques

- Lors d'un incendie proche ou sur la commune :

- Diffuser un message d'alerte à la population par secteur

- Couper les routes menant aux zones à risques

- Accompagner et guider les opérations de secours

- Ouvrir le centre d'hébergement pour accueillir les personnes touchées par l'incendie

- Assurer la distribution de ressources alimentaires aux personnes sinistrés

- Organiser une politique de sensibilisation post-événement

Assurer le relogement des personnes ayant été impactées par l'incendie

Forts vents



-

- Si connaissance d'un intempérie, donner une information préventive aux habitants : Mettre à l'abri les objets à risques

- Lors d'une vigilance Orange pour vent violent : Restreindre l'accès aux secteurs sensibles (parcs, etc.) à l'aide d'un affichage spécifique

- En cas de vigilance Rouge, interdire complètement l'accès aux secteurs sensibles en fermant les issues.

- Alerter les habitants des risques et de mettre à l'abri les objets pouvant s'envoler (affichage, SMS, etc.)

- Rechercher des solutions de relogement pour les personnes ayant subis des dommages à l'habitation

- Une fois la vigilance passée (Météo France), faire le constat des dommages et des risques

- Commencer les opérations de déplacements

- Ouvrir les accès aux secteurs sensibles qu'une fois les équipes de nettoyage passées

- Diffuser l'information de fin d'alerte



CELLULE

INTERVENTION



ACTIONS SUR LA POPULATION

Prendre contact avec les personnes vulnérables situées dans le secteur (**annuaire de crise**)

Préparer les messages d'alertes pour diffusion par la cellule INT (**FA-6**)

S'assurer que les messages d'alertes soient bien diffusés sur l'ensemble des secteurs sensibles (**FA-5**)

Gérer l'ensemble des appels entrants et sortants (**FA-4**) et recenser ces derniers sur les fiches d'appels (**FA-11**)

Informers associations, entreprises, exploitants agricoles et EPHAD (**annuaire de crise**)

Demander des assistances médicales et de secours si besoin

En cas de pollution des eaux, informer au plus vite la population

Entrer en relation avec les écoles et convenir d'un déclenchement du PPMS si besoin (**annuaire de crise**)

Informers la population de l'évolution de la situation en communiquant avec les moyens disponibles (**FA-5**)

Informers la population de la distribution des ravitaillements (eaux, nourritures, etc...)

Mobiliser les volontaires pour participer au nettoyage (**annuaire de crise**)

Accompagner les habitants en mettant en place une cellule administrative

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

Informers la population de l'événement et des déviations mises en place sur les réseaux sociaux site internet, panneaux lumineux, etc... (**FA-5**)

Informers la préfecture & les communes voisines dès les premières routes barrées

Informers la population de l'évolution de l'accessibilité des réseaux routiers suites à l'aggravation de l'événement (**FA-5**)

Informers la préfecture et les communes voisines de la fermeture de nouvelles routes (**annuaire de crise**)

Informers la population de l'évolution de la réouverture des réseaux routiers suites à la fin de l'événement (**FA-5**)

Informers la préfecture et les communes voisines de la situation du réseau routier (**annuaire de crise**)

AUTRES ACTIONS

Contacters les membres de la cellule de crise en cas d'aggravation des conditions (**FA-1 & FA-2, annuaire de crise**)

Mobiliser une personne de la cellule COM pour assurer une main courante durant la crise (**main courante située sur la clé USB dans le fichier «Supports»**)

Préparer les messages d'alerte & d'information à la population/médias (**FA-6**)

Préparer les arrêtés municipaux (**clé USB -> dossier «arrêtés»**)

Faire un point de situation avec les communes voisines (routes barrées, centre d'hébergement ouvert, etc...)

Informers la cellule Intervention de la situation des communes voisines

Informers le DOS (Maire) des différentes demandes de communication (interviews, communiqués, etc.) et préparer avec lui les différentes interventions médias (**FA-9**)

Organiser avec la cellule logistique/intervention des points de situation toutes les heures (**FA-15**)

Assurer la diffusion d'informations auprès des médias et de la population seulement après concertation avec le DOS (Maire)

Se renseigner au près de la cellule Logistique pour connaître le suivi de l'événement, puis communiquer au Maire.

Organiser avec la cellule logistique et intervention un RETEX à chaud

Contacters les assurances si besoin

Faire un point avec les médias (**FA-9**)

Organiser avec la cellule logistique et intervention un RETEX à froid (**FA 19**)



ACTIONS SUR LA POPULATION

Dès 1 personne dans un centre d'hébergement, affecter une personne de la réserve communale afin de recenser et aider la(les) personne(s) (**Fiche «Enregistrement des sinistrés» située sur la clé USB dans le fichier «Supports»**)

Assurer le ravitaillement des personnes sinistrées et touchées par la catastrophe

S'informer sur les besoins vitaux des personnes vulnérables situées dans les centres d'hébergement (électricité, traitements médicaux, matériel, etc...)

En cas de besoin, informer in situ les personnes vulnérables ainsi que les responsables et occupants éventuels des ERP et des entreprises menacées ou pouvant être impactées, transmettre les messages fournis par la cellule communication (**annuaire de crise & FA-6**)

Si la crise perdure veiller à la logistique alimentaire dans les centres d'hébergement et la cellule de crise

S'assurer de la bonne diffusion de l'alerte sur le terrain avec l'aide de la cellule Intervention

Diffuser un message de fin d'alerte par SMS & Haut Parleur (**FA-5**)

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

En cas d'ouverture d'un centre d'hébergement et en lien avec la cellule intervention, envoyer quelqu'un s'assurer d'acheminer les sinistrés vers les centres (**FA-7**)

En cas d'évacuation, assurer la transmission de l'ordre d'évacuation à la population, d'assurer du balisage des parcours d'évacuation par des axes non menacés, et s'assurer du bon fonctionnement des moyens de transport et organiser le transport collectif des personnes,

En cas de dégâts constatés pendant la crise : alerter les gestionnaires des réseaux de gaz, d'eau, d'électricité, de téléphone, assurer le suivi des interventions éventuelles, et de l'état de fonctionnement des réseaux

Se renseigner sur la situation des communes voisines et observer l'évolution de l'événement

AUTRES ACTIONS

Vérifier la disponibilité du matériel et des hébergements (publics et particuliers) (**annuaire de crise**)

Former une équipe d'astreinte

Fournir la liste et tenir les moyens techniques communaux à disposition des services de secours, sécurité privé de l'industrie.

Entrer en contact avec l'industrie ou la commune sur laquelle se trouve l'industrie pour davantage d'information. Faire remonter les informations aux différentes cellules.

Assurer un suivi précis des actions engagées sur le terrain (**main courante**)

Pré-positionner les moyens de mise en sécurité des axes routiers (barrières, signalisation du risque, etc.)

Solliciter des bénévoles si besoin (**FA-12**)

Définir des relèves potentielles et évaluer les besoins en équipement supplémentaire

Organiser la relève du personnel de la cellule de crise et d'intervention, si l'événement perdure

Avec le DOS, organiser et participer au RETEX à froid (**FA-19**)

Assurer la récupération et la restitution du matériel communal et du matériel réquisitionné

Mettre à jour les documents du PCS si besoin



ACTIONS SUR LA POPULATION

Ouvrir et préparer les centres d'hébergement les plus adaptés (hors zones à risque et accessibles, équipés de toilettes et d'eau courante si-possible) **(FA-8)**

En cas de besoin de ravitaillement, prévenir le RAC, le Maire et le responsable de la cellule logistique pour coordonner d'éventuelles réquisitions et le transport des vivres sur place,

Prévenir les services de secours en cas de problèmes d'ordre médicaux **(annuaire de crise)**

Alerter par Hauts-parleurs mobiles les populations situées en zones sensibles et les informer de se réfugier le plus loin possible de la zone de danger, avec des pièces sans fenêtres si possible.

En relation avec la cellule communication, vérifier les besoins des personnes vulnérables **(annuaire de crise)**

Informers de la fin de l'événement, et éventuellement diriger vers des structures de soutien psychologique, médical ou social

Distribuer les ressources vitales à la population

ACTIONS SUR LES RÉSEAUX

Veiller à mettre en place un itinéraire efficace d'acheminement des sinistrés vers les centres d'hébergement avec la cellule logistique **(FA-7 et cartographie A0)**

Fermer les routes si ces dernières sont impraticables et mettre en place un itinéraire de déviation **(se référer à la cartographie A0)**

Prendre en compte les véhicules de passage / camions bloqués et définir des zones de parkings adéquates **(FA-18)**

AUTRES ACTIONS

Ouvrir et préparer les centres d'hébergement les plus adaptés (hors zone vulnérable et accessibles, équipés de toilettes et d'eau courante si-possible) **(FA-8)**

Assurer le suivi des centres d'accueil et recenser les informations transmises par l'équipe d'accueil sur place

En cas de besoin de ravitaillement, prévenir le RAC, le Maire et le responsable de la cellule logistique pour coordonner d'éventuelles réquisitions et le transport des vivres sur place

Se tenir à disposition du COS pour éventuellement appuyer les services de secours

Procéder au nettoyage, au rangement et à la fermeture des lieux d'accueil

Participer au RETEX à chaud et à froid

Solliciter des bénévoles si besoin **(FA-12)**

CRISE

POST-CRISE